LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 23 **Edmonton, le vendredi 7 juin 1991** **24 pages** **50¢**

• École française

La Commission scolaire de Medley préfère une école à trois voies

à lire en page 3

L'école Brodeur «Voyage dans la francophonie»

à lire en page 6

Un outil de la réforme scolaire...

à lire en page 14

Inauguration du musée



Lors de l'inauguration du musée historique de Bonnyville, le 18 mai dernier, M. Rémi Gagnon, président de la régionale de l'ACFA de Bonnyville a félicité tous les bénévoles qui ont travaillé à la réalisation de ce projet. Il pose ici en compagnie de Mme Thérèse Croteau et de M. Lucien Croteau, à qui il a remis un certificat de bénévolat.

• 405 plaintes depuis 1978

D'Iberville Fortier poursuit Via Rail en Cour fédérale

APF - Le Commissaire aux langues officielles a décidé de poursuivre Via Rail devant la Cour fédéral pour forcer cette Société d'État à offrir des services aux voyageurs dans les deux langues officielles.

Le Commissaire D'Iberville Fortier demande à la Cour fédérale d'obliger Via Rail à offrir au public des services dans les deux langues officielles sur les trajets dans le triangle Montréal-Toronto-Ottawa.

Ces services vont de l'accueil des voyageurs et la cueillette des billets, en passant par les annonces générales et celles de sécurité à bord des trains et des gares, «et toute autre communication entre les préposés de Via Rail et les voyageurs».

Le Commissaire demande aussi que Via Rail informe le public voyageur que des services sont offerts dans les deux langues officielles.

La nouvelle Loi sur les langues officielles adoptée en 1988 permet maintenant au Commissaire ou à un plaignant de poursuivre une institution fédérale devant la Cour fédérale du Canada pour l'obliger à se conformer à la Loi.

Dans le cas de Via Rail, c'est le Commissaire qui a décidé de poursuivre au nom d'une résidante de Montréal, madame Denise Morel. Cette dernière a porté plainte contre Via Rail le 10 septembre 1990 concernant l'absence de service en français le 25 août et le 3 septembre 1990 à bord des trains de Via entre Montréal-Toronto-Stratford, et Stratford-Toronto-Montréal, et sur le quai de la gare Union de Toronto le 25 août 1990.

Le cas de Mme Morel n'est pas unique. Depuis 1978, année où Via devenait une société de la Couronne, le Commissaire a reçu pas moins de 405 plaintes fondées concernant l'absence de service bilingue au public par Via Rail. De ces 405 plaintes, 130 portaient sur le service au public à bord des trains et dans les gares dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto.

Le dossier Via Rail inspire depuis longtemps les réflexions du Commissaire. À chaque année depuis 1978, soit à treize reprises, Via Rail a fait l'objet d'une évaluation dans le rapport annuel du Commissaire. Dans son rapport de 1990, le Commissaire écrivait que les services en français à bord des trains n'étaient toujours pas un droit acquis, même au Québec. «La présence d'employés bilingues à bord des trains, écrivait le Commissaire, est bien souvent laissée au hasard».

D'Iberville Fortier n'a jamais été un chaud partisan du recours aux tribunaux, qu'il considère comme une solution ultime. Dans le cas Via Rail, il a tenté sans succès pendant sept semaines de trouver un règlement à l'amiable avec les dirigeants de la Société.

Le 15 mai, Via Rail soumettait par écrit des propositions, jugées insatisfaisantes par D'Iberville Fortier. «Je suis d'avis que les mesures préconisées par votre Société, lesquelles sont en marge des conventions collectives, ne pourront pas permettre, pas plus que par le passé, de garantir que les voyageurs reçoivent les services auxquels ils ont droit dans la langue de leur choix», écrivait le Commissaire le 21 mai dans une lettre adressée à Lawrence Hanigan, le président du conseil d'administration de Via Rail à Montréal.

C'est que le problème chez Via est surtout d'ordre syndical. Selon le Commissaire, les conventions collectives «constituent un obstacle à l'affectation de personnel bilingue à bord des trains».

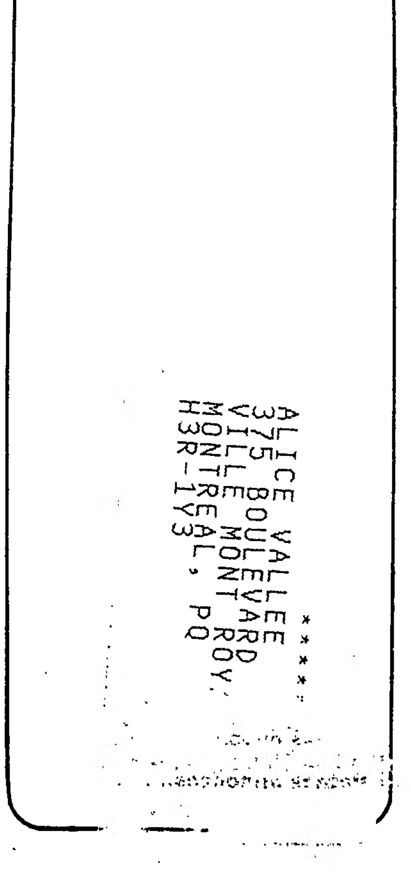
Via Rail reconnaît ce problème. «Imposer ou chercher à négocier dès maintenant des postes bilingues ne peut mener qu'à un échec» écrivait le Vice-président principal, Ressources humaines et Administration chez Via Rail dans sa lettre du 15 mai. Via Rail a d'ailleurs indiqué son intention de discuter de bilinguisme avec les syndicats lors des prochaines négociations qui débuteront l'automne prochain.

Pour ce qui est de l'accueil sur le quai d'embarquement, Via n'a aucune solution à proposer pour le moment. «Assurer à long terme l'accueil des voyageurs dans les deux langues officielles demeure un problème auquel il nous reste encore à trouver une solution».

C'est la deuxième fois que le Commissaire, qui quitte ses fonctions le 14 juin prochain après un mandat de sept ans, décide de poursuivre une institution soumise à la Loi sur les langues officielles. Le 10 septembre 1990, le Commissaire déposait une poursuite contre Air Canada pour l'obliger à communiquer dans la presse minoritaire ses tarifs et ses spéciaux.

Le Concours littéraire de l'A.E.B.A. 1991

en pages 11-12-13



Au régional...

Le musée: la fierté des Bonnyvillois



M. Lucien Croteau (à gauche) a remis une plaque à M. Henri Bourgoin pour son travail de premier président de la Société historique de Bonnyville.



Lors de la cérémonie d'inauguration du musée, les invités d'honneur étaient, de g. à d.: Marcel Vincent, président, Ernie Isley, député provincial du comté, Garry Legault, président du conseil municipal, Léo Vasseur, maire de Bonnyville, Deborah Grey, députée fédéral et Lucien Croteau.

• Tournoi de golf 1991

Un après-midi de golf sous un soleil resplendissant

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Le deuxième tournoi annuel de golf s'est déroulé sous un ciel resplendissant le 31 mai dernier au terrain de golf de Millwoods. Là, soixante joueurs répartis en 15 équipes ont passé la journée armés de cannes et de balles et, bien entendu, d'une humeur sans pareille.

Pour rendre le parcours encore plus attrayant sans doute, le comité organisateur, dont Paul Dumaine était le président, avait doté certains trous de prix fort intéressants. Ainsi, le 7e trou était le «trou-d'un-coup-Air-Canada» et offrait un voyage pour deux dans une ville canadienne de son choix; le 9e trou était le «trou-vise-l'auto», qui lui, donnait à qui pourrait frapper la voiture un bon de 500 $, et de 2 000 à celui qui saurait loger sa balle à l'intérieur de l'auto; enfin, le 13e était celui de «la Tracker de GMC Pontiac» et permettait à celui capable de tirer d'un coup, de gagner la voiture.

Hélas, malgré les efforts de chacun, personne n'a réussi le 7e trou, ni même le 13e, et personne n'a su nicher sa balle dans l'auto... Mais Thomas Spiers, le mari de Christiane, lui seul, a pu frapper la voiture, et s'est vu gagner le bon de 500 $.

Les trois premières équipes cette année ont été, dans l'ordre de mérite, celle de Jacques Morel, avec Denis Tardif, André Roy, et Ghyslain Bergeron; celle de Jules Lacoursière, avec André Laplante, Laurie Semotiuk et Lorraine Breault. L'équipe de Kent Oliver s'est placée troisième, avec Vincent Magnan, Harry Buddle et René Blais.

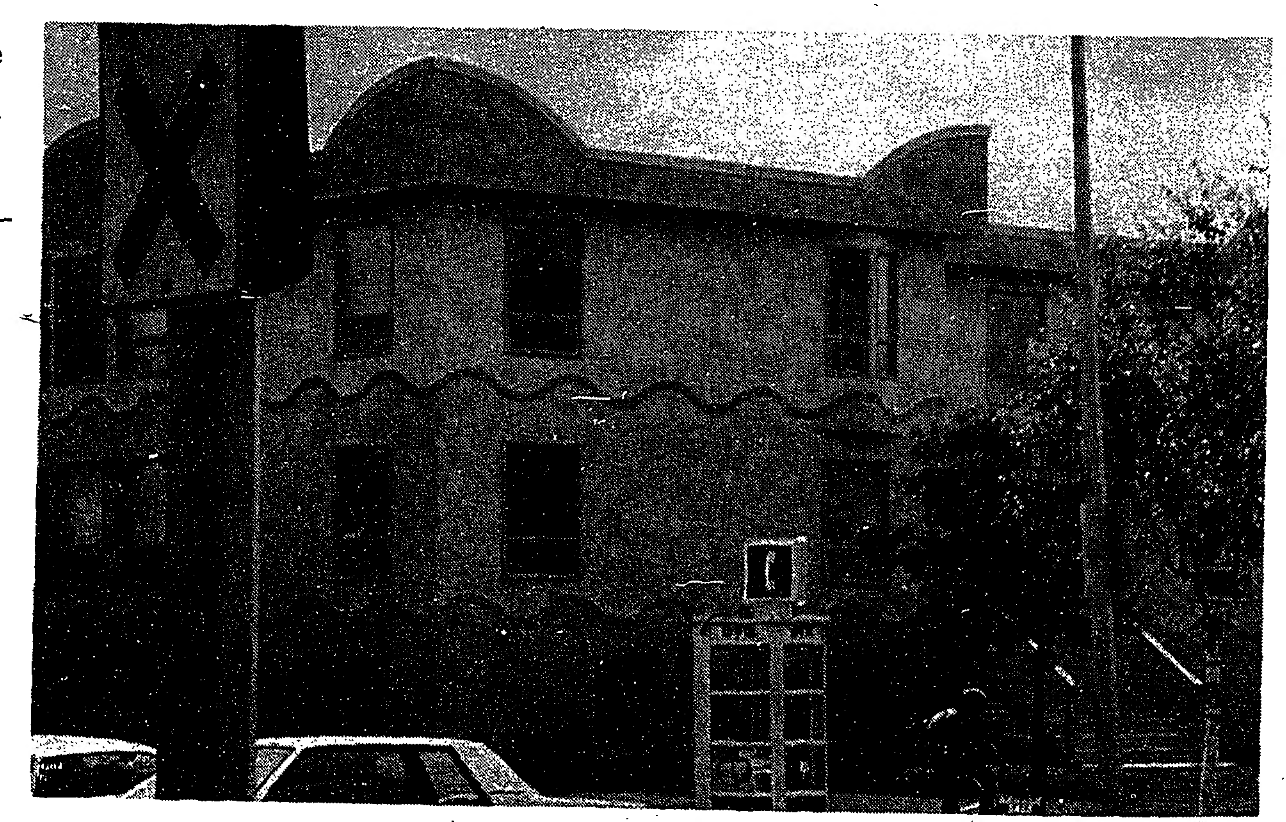
Il est coutume d'honorer un membre de la communauté en le faisant président d'honneur du tournoi de golf. Cette année, le titre a été remis à Eugène Trottier, en reconnaissance de son travail dans le développement de la francophonie.

Le tournoi a été suivi par une soirée animée par André Roy et Rob Christie qui a su attirer plus de 100 personnes.

Les profits faits lors de ce tournoi, puisque tel en est le but, permettra de finir le sous-bassement du centre culturel Marie-Anne-Gaboury.



L'équipe gagnante. De g. à d.: Jacques Morel, capitaine de l'équipe, André Roy, 3e joueur, Denis Tardif, 2e joueur, Ghyslain Bergeron, 4e joueur, et Paul Dumaine, président du comité du tournoi.



Les rénovations du sous-bassement du centre Marie-Anne-Gaboury seront possibles grâce aux profits faits lors du tournoi de golf.

SOMMAIRE

Agriculture.......................... 18
Amusons-nous.................... 20
Arts et spectacles................ 8
Au national.......................... 5
Au régional.......................... 2
Bloc-notes.......................... 23
Carrières.................. 16 et 17
Commentaire........................ 4
Éditorial.............................. 4
Horaire TV.......................... 22
Lettres ouvertes.................... 4
Petites annonces.................. 23

• École française

La Commission scolaire de Medley préfère une école à trois voies

par PIERRE BRAULT

COLD LAKE - Le programme francophone sera logé dans une «école à l'intérieur d'une école», cet automne. C'est la décision qu'a prise le Colonel Ed McGillivray, commandant de la base des Forces armées canadiennes de Cold Lake, à titre de président de la Commission scolaire de Medley.

En effet, le Colonel a fait fi des conclusions de son propre comité aviseur qui recommandait l'établissement d'une école francophone distincte. En page 22 du rapport, le comité aviseur reconnaît que: «the creation of a homogeneous and separate French school at either Beaver River or Mackenzie River school is the **only option** that fully meets the spirit of the law».

Il admet aussi que «the **concept** of a «school within a school» at Athabasca River school meets the letter of the law, although its **implementation** will be difficult (given the actual layout of the school, it is not possible to «separate» the three programs offered at Athabasca River school)».

Le Colonel McGillivray s'en est donc tenu à la lettre de la loi pour prendre sa décision.

Une école à trois voies, les preuves sont faites, répondent médiocrement aux besoins des étudiants francophones et sont de véritables institutions qui assimilent les jeunes.

On se souviendra qu'une étude indépendante, financée par le ministère de l'Éducation, avait identifié un minimum de 80 étudiants que les parents voulaient inscrire dans une école francophone homogène et distincte. Plusieurs autres parents de la région de Bonnyville avaient aussi exprimé le désir d'inscrire leurs enfants à cette école. Et c'est suite à ce sondage que le Colonel avait décidé de mettre sur pied un comité aviseur pour que ce dernier lui fasse des recommandations sur la situation. On sait que depuis que le gouvernement fédéral a décrété des restrictions budgétaires dans presque toutes ses juridictions, le ministère de la Défense nationale à Ottawa a manifesté son intention de se retirer du domaine de l'Éducation sur les bases militaires. Le ministère veut remettre le dossier entre les mains du gouvernement provincial.

Réagissant à l'annonce de la décision du responsable de la Commission scolaire de Medley, M. Yvan Beaubien, directeur général de la Fédération des parents francophones de l'Alberta a qualifié cette décision de «régressive» et néfaste aux besoins des étudiants francophones. «Il est évident que les parents francophones de la région, qui n'ont certes pas l'intention d'accepter cette décision, vont faire appel au ministre de l'Éducation, M. Jim Dinning», ajoutait M. Beaubien. Selon M. Beaubien, le ministre a juridiction dans ce dossier, car l'Éducation est du domaine provincial.

M. Beaubien a tenu à souligner que le ministère de l'Éducation comprenait assez bien la situation des francophones et leur donnait des écoles homogènes leur permettant ainsi de s'épanouir dans une ambiance linguistique et culturelle françaises répondant à leurs besoins.

Il semble bien que c'est une autre lutte à finir qui se dessine dans la région de Cold Lake. On connaît l'opposition inconditionnelle d'un groupe de parents anglophones qui ont même mentionné il y a quelques mois qu'ils étaient prêts à aller en Cour suprême pour faire respecter leurs droits.

• Commission de la fonction publique fédérale

Plus de secrétaires que de gestionnaires francophones

APF - Les francophones sont toujours sous-représentés dans les postes de gestion, au sein de la Fonction publique fédérale à Ottawa. Par contre, ils sont trop nombreux dans les postes inférieurs.

le rapport annuel de la Commission de la fonction publique du Canada confirme encore une fois cette année qu'il est plus facile de trouver une secrétaire, qu'un gestionnaire francophone au sein de la Fonction publique fédérale à Ottawa.

Les francophones forment en effet 32,2% de la population active dans la région de la capitale nationale, mais ils occupent 38% de tous les postes de la Fonction publique à Ottawa. Le problème, c'est que 48% de tous les fonctionnaires francophones occupent des postes de soutien administratif. La raison est simple: il y a pénurie d'anglophones bilingues pour combler les postes de soutien.

À l'inverse, les francophones ne sont que 22% à occuper un poste de gestion. Ils sont 24,3% à occuper des postes dans la catégorie scientifique et professionnelle, et 26,8% dans la catégorie technique. La représentation des francophones est cependant équitable dans la catégorie de l'administration (37,7% de francophones). Le rapport souligne cependant certains progrès en 1990 dans le recrutement de francophones dans les secteurs à faible représentation francophone.

Chez lse anglophones on constate le phénomène inverse. Ils composent 62% des effectifs de la Fonction publique fédérale à Ottawa, mais 78% des postes reliés à la gestion, 75,7% des postes scientifiques et professionnels et 73,2% des postes techniques sont entre leurs mains. Ils ne sont que 52% dans les postes de soutien.

Au Québec, c'est le contraire. Les anglophones sont toujours sous-représentés à la Fonction publique fédérale. Alors qu'ils forment 14,6% de la population active, les Anglo-Québécois constituent seulement 5,7% de l'effectif.

Selon le rapport, la participation des membres des deux communautés linguistiques est équitable dans la plupart des régions du pays. En 1990, les francophones formaient 0,8% de la Fonction publique fédérale à Terre-Neuve, 7,9% à l'Île-du-Prince-Édouard, 3,8% en Nouvelle-Écosse, 31,9% au Nouveau-Brunswick 4,9% en Ontario à l'extérieur de la capitale, nationale 3,6% au Manitoba, 1,6% en Saskatchewan, 2,5% en Alberta, 1,7% en Colombie-Britannique, 1,1% au Yukon et 4,4% dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le rapport souligne que les francophones du Nouveau-Brunswick ont rattrapé le terrain perdu depuis 1980, alors qu'ils ne formaient à cette époque que 19,7% des fonctionnaires fédéraux. Pour la première fois en 1990, la proportion des francophones dans la Fonction publique (31,9 pour 200) était presque identique à la population active (32%).

LE COMMISSAIRE SCEPTIQUE

Le Commissaire aux langues officielles a maintes fois souligné le déséquilibre entre francophones et anglophones au sein de la Fonction publique fédérale: «Malheureusement, écrivait-il dans son dernier rapport annuel, nous n'avons vu aucune preuve à ce jour que le gouvernement va élaborer une stratégie efficace pour corriger ces déséquilibres sectoriels».

En ce qui concerne les postes de la catégorie Gestion où les francophones sont sous-représentés, le Commissaire ne voyait pas, à court terme, des améliorations significatives quant à la participation des francophones. Pour corriger la situation, M. Fortier proposait au gouvernement d'embaucher davantage de personnel de l'extérieur de la Fonction publique.

Pour D'Iberville Fortier, «la réussite éclatante du Nouveau-Brunswick», témoigne des progrès possibles lorsqu'on y consacre les efforts nécessaires.

M. Fortier a longtemps réclamé l'adoption d'une réglementation fédérale pour favoriser et assurer une participation équitable des francophones et des anglophones au sein de la Fonction publique fédérale. Le gouvernement n'a jamais retenu cette demande pressante du Commissaire. Il a cependant déposé l'an dernier une compiexe réglementation pour garantir des services au public dans les deux langues officielles au sein des institutions fédérales.

• Services aux handicapés

Inconstance des politiques des grands transporteurs aériens

OTTAWA - Un rapport soumis à l'Office national des transports du Canada a conclu que l'inconstance des politiques des grands transporteurs aériens en matière de services aux personnes handicapées peut constituer un obstacle indu à leurs déplacements. L'Office a ordonné aux transporteurs aériens de se prononcer sur cette conclusion dans les 30 jours et de commenter la mesure qu'il entend prendre pour remédier à cette situation. Si cette mesure est approuvée par l'Office, elle se traduira par l'imposition de normes pour le transport de personnes handicapées à bord d'aéronefs de 30 sièges ou plus. Ces normes entreraient en vigueur le 1er août 1991.

Cette conclusion a été rendue dans un rapport préliminaire présenté par deux enquêteurs mandatés par l'Office en octobre 1990. Cette enquête visait à étudier les politiques des transporteurs aériens concernant le transport des personnes han-

(suite en page 22)

• Assemblée annuelle

Où étaient les membres de la régionale samedi dernier?

par PIERRE BRAULT

CALGARY - L'assemblée annuelle de la régionale de l'ACFA de Calgary n'a pas eu lieu samedi dernier, faute de quorum. Il fallait 40 membres en règle et présents à l'assemblée pour que la réunion soit tenue, selon les statuts et règlements de la régionale.

Il faut dire que la belle température de samedi se prêtait beaucoup plus au golf, au jardinage ou à toute autre activité extérieure. Les dirigeants de la régionale n'ont toutefois pas le choix. Ils doivent faire l'assemblée dans les mois suivants la fin de l'année fiscale qui se termine le 31 mars.

Après une attente d'une heure, telle que spécifiée dans les statuts et règlements, la présidente, Mme Annette Labelle, s'est vue dans l'obligation de remettre l'assemblée au samedi 8 juin prochain à 15 heures à la salle de la régionale.

Le conseil d'administration de la régionale a réalisé qu'il se retrouvait dans une espèce de carcan quand il a pris connaissance des statuts et règlements concernant la tenue de l'assemblée, étant donné qu'il faut 40 membres pour obtenir quorum.

De toute évidence, les dirigeants de la régionale vont se pencher sérieusement sur ce problème et présenteront probablement des amendements aux statuts et règlements lors de la prochaine assemblée annuelle.

Les 25 personnes qui étaient sur les lieux pour la réunion ont, par ailleurs, participé auparavant aux ateliers prévues au programme. Elles ont aussi entendu le message de la représentante du Commissaire aux langues officielles, madame Elisabeth Marshall, et celui du directeur régional des services français de la Société Radio-Canada en Alberta M. Denis Lord.

Les Conservateurs et les taxes

Lorsqu'il a été élu en 1984, Brian Mulroney disait qu'il voulait sortir les Canadiens du marasme fiscal dans lequel les libéraux avaient plongé le pays.

Sept ans plus tard, on constate qu'au contraire, il a ajouté encore plus au fardeau fiscal, déjà lourd, des Canadiens, surtout de la classe moyenne. Depuis 1984, la classe moyenne paie environ 1 530 $ de plus de taxes de toutes sortes que lorsque les libéraux étaient au pouvoir.

Selon l'étude de la Global Economics Ltd, les Conservateurs ont rendu le système de taxes plus compliqué et moins juste pour les citoyens. Et la réforme fiscale de 1987 n'a fait qu'empirer les choses. De plus, sous le régime Mulroney, les compagnies ont amélioré leur sort face à l'impôt, pendant que l'individu paie plus.

L'arrivée du pacte de libre échange avec les États-Unis et la TPS n'ont fait qu'inciter les compagnies à s'établir chez nos voisins du Sud.

Brian Mulroney est un ancien président de compagnie. On aurait pu s'attendre à ce qu'il soit un meilleur administrateur qu'il ne l'a démontré depuis sept ans. Mais, malheureusement, la politique a fait son oeuvre.

Pour sa part, Otto Jelinek, le ministre du Revenu, a reconnu la semaine dernière que les Canadiens étaient trop taxés. Est-ce que cela veut dire qu'on peut s'attendre à ce que notre fardeau fiscal soit un peu allégé au cours des prochaines années? Et qui paiera pour le déficit? La TPS rapporte-t-elle tellement qu'on peut déjà penser à une réduction substantielle du déficit? C'est évident que ça sent les élections et que les Conservateurs vont tenter de montrer une belle image administrative aux Canadiens. Mais ces derniers ne sont pas dupes à ce point et Mulroney devra prouver que la situation économique et surtout le déficit est une préoccupation de tous les instants de la part de son gouvernement.

Éditorial

Une hausse des taxes est-elle le seul remède à tous nos maux? Si le milieu des affaires, je veux dire, les grosses corporations et les multinationales faisaient leur plus large part, nous serions certainement en meilleure position financière que nous le sommes présentement. À quand l'équité en matière fiscale?

LES JEUNES ET LA CULTURE

En moins d'un mois, nos jeunes étudiants ont participé à deux festivals culturels. L'un était parrainé par la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) et l'autre par le Théâtre Popicos.

Ces deux initiatives ont beaucoup de mérite. Elles permettent aux jeunes de développer leur fierté et leur appartenance à la communauté francophone tout en démontrant des talents souvent insoupçonnés.

Mais, il faut toujours de l'argent pour organiser ce genre d'événement et les bailleurs sont toujours les mêmes. La direction de Popicos a d'ailleurs admis en conférence de presse qu'elle a été à la recherche de fonds pour boucler le budget de l'activité de cette année. Il semble que, cette année, certaines écoles n'ont participé qu'à une seule activité, faute de fonds suffisants pour participer aux deux. C'est dommage.

Mais n'y aurait-il pas lieu de concerter les efforts dans le domaine culturel pour éviter ce genre de situation. Il faut en tirer le meilleur parti possible. Il serait évidemment inacceptable qu'il se développe une sorte de compétition entre ces deux événements culturels.

Pourquoi ne pas en faire un grand festival culturel francophone comme le Festival des enfants à Calgary ou à Edmonton? Pourquoi toujours diviser les forces? Pourquoi aussi diviser encore plus la masse monétaire qui se fait de plus en plus petite?

Il est grand temps que dans le domaine culturel on s'asseoit et on se parle franchement. Le culturel est en crise à travers le Canada. Cessons de jouer à l'autruche et faisons face à la réalité. L'unité fait la force, les poings font les bosses.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Les "emplois du futur" ont tendance à se concentrer dans les grandes villes

En cette période de haut taux de chômage et de récession, on accueillait avec soulagement l'annonce de Statistique Canada, qui indiquait que le taux de chômage en avril dernier était en baisse à 10.2 pour cent.

ÉCONOMIE

Jean Nadeau

Agence de presse francophone

Selon plusieurs économistes, si on prend en considération la baisse récente des taux d'intérêt, cette chute du taux de chômage serait le signe le plus concret que nous sommes maintenant sur la voie de la reprise économique.

Quel est le profil des travailleurs et des travailleuses qui sont retournés au travail. Seul Statistique Canada nous le dira dans l'une de ses prochaines publications.

Selon le Conseil économique du Canada dans une récente étude intitulée "Tertiarisation et polarisation de l'emploi", les chômeurs ayant huit années ou moins de scolarité ont presque deux fois plus de chance d'être 53 semaines et plus sans emploi, qu'un chômeur ayant effectué des études secondaires. Ces données ne font que s'ajouter à une foule d'autres informations concernant le lien entre le niveau d'éducation et l'emploi au Canada. Mais il y a plus encore.

Dans ce document fort intéressant du Conseil économique du Canada, on y trouve le prolongement d'une étude publiée en 1990 intitulée: L'Emploi au futur.

Au coeur de ces deux études, on retrouve des informations particulièrement révélatrices sur le genre d'emploi dont notre système de production de biens manufacturiers et primaires a besoin pour résister à la concurrence internationale, et accroître sa part du marché mondial.

Les services dynamiques.

Entre 1967 et 1988, l'emploi dans le secteur des services a connu une très forte croissance et cela, au détriment de l'emploi dans le secteur des biens.

En divisant le secteur des services en trois catégories soient les secteurs traditionnels (commerce au détail, hôtels, restauration) et non-commerciaux (santé, éducation), le Conseil économique a mis à jour la prédominance et l'étroitesse des liens qui existent entre les services dynamiques d'une part, et le secteur producteur de biens d'autre part. En fait, les services dynamiques sont devenus une composante essentielle à la production d'un bien.

Les services dynamiques sont regroupés en quatre grandes divisions industrielles: commerce de gros; transports et communication et service d'utilité publique; service aux entreprises; finances, assurances et affaires immobilières.

Etant des industries à valeurs ajoutées, ils génèrent des emplois bien rémunérés.

L'analyse approfondie de l'évolution des emplois en rapport avec la production industrielle montre qu'au fil des années, "la croissance de l'emploi dans le secteur des biens s'appuie sur des emplois de cols blancs qui sont liés à la prestation de services tels que l'administration, la cueillette et le traitement de l'information, la recherche et le développement, la commercialisation et le travail de bureau".

Un constat inquiétant

Contrairement à ce qu'on aurait pu s'attendre de "l'ère des communications" sur la mobilité des entreprises de services dynamiques, le Conseil économique du Canada a également constaté que ces services avaient tendance à se concentrer dans les grandes villes.

Compte tenu du rôle fondamental que jouent les services dynamiques dans la production et la vente des produits primaires et transformés, ce constat jette une douche d'eau froide sur les régions du pays qui tentent par tous les moyens d'accélérer leur développement économique afin de réduire les écarts qu'elles accusent vis-à-vis les grands centres. Le Conseil économique va même plus loin en affirmant que les disparités économiques au sein des régions, entre les grandes villes, les centres urbains plus petits et les régions rurales, semblent aller en s'accentuant.

Vers une plus grande décentralisation

Pour les autorités en charge des politiques de développement régionales, ce qui précède ne peut être ignoré. Au même titre que les infrastructures industrielles comme les routes et les parcs industrielles, les services dynamiques doivent faire partie du paysage industriel d'une région.

Selon le Conseil économique du Canada, les entreprises de services dynamiques sont fortement tributaires de l'accès à l'information et des contacts personnels. Il n'est donc pas surprenant de constater une concentration de ces entreprises dans les capitales canadiennes.

Cette réalité rendrait-elle plus légitime les demandes des citoyens vivant dans plusieurs régions, qui souhaitent obtenir une plus grande autonomie administrative et décisionnelle des services publics dans leur région? ■

Lettres ouvertes

Des enfants difformes

Monsieur,

Il y a un grand désespoir dans notre société qui se vit à la suite des malformations d'enfants. La radioactivité est un des éléments qui est une des causes dans cet embêtement. Malgré la glasnostil, l'information sur ce sujet est très mince car c'est un sujet plutôt délicat et rempli de peur et de craintes. Selon moi, je crois qu'il y a une solution à cette misère mais les docteurs ne se donnent pas la peine de la trouver.

Avant qu'on ne commence à faire des recherches sur le sujet, on croyait que les malformations étaient dues à l'alcoolisme. Mais plus les recherches s'approfondissaient, plus on commençait à mettre la responsabilité des effets téralogènes des radiations. Mais, il n'y a encore aucune statistique officielle.

La majorité des enfants qui ont des déformations ne survivent pas. La réalité est plutôt triste. Comme tout autre problème de vie, il est en avant de nous et ne constitue qu'un autre obstacle à surmonter.

Allons-nous toujours vivre dans un monde de peines? Dans un monde où il ne va jamais y avoir de justice! Je vous demande d'y réfléchir car ce

(suite en page 5)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Silvie Montier
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt
Photocomposition: Denise Lamoureux

OPSCOM

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Au national...

• C'est parti!

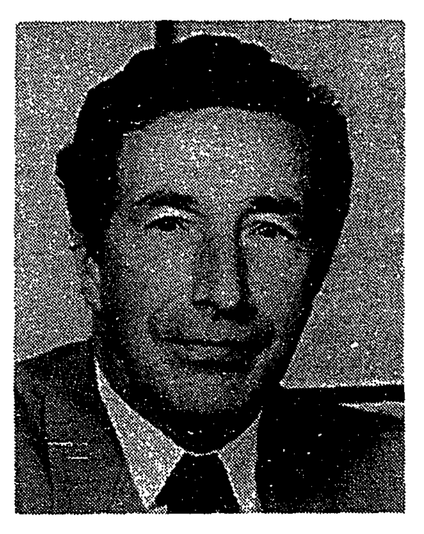
«Nous irons en cour chaque fois que ce sera nécessaire»

APF - Le Commissaire aux langues officielles a constaté «sur le terrain» que les services en français sont rares à bord des trains de Via Rail.

«Il y a deux semaines, je suis rentré (de Montréal) par Via Rail et on m'a servi mes muffins dans la langue de Shakespeare», raconte au téléphone D'Iberville Fortier qui ajoute, à la blague, «c'est peut-être parce que j'ai commandé des brioches!»

Mais la décision de poursuivre Via Rail devant la Cour fédérale pour forcer cette Société d'État à offrir des services aux voyageurs dans les deux langues officielles à bord de ses trains dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto, ne doit toutefois pas être perçue comme une vengeance personnelle, insiste M. Fortier.

«Notre objectif, c'est de régler les problèmes, pas d'aller en cour» a expliqué le Commissaire en entrevue téléphonique avec l'APF. Mais il ajoute: «notre objectif est d'obtenir la satisfaction des droits linguistiques. Nous irons en cour chaque fois que ce sera nécessaire».



D'Iberville Fortier

Les arguments syndicaux employés par les dirigeants de Via Rail pour expliquer l'absence de service dans les deux langues officielles n'émeuvent pas le Commissaire. M. Fortier rappelle que depuis la création de Via Rail en 1978, «Il y a eu trois renouvellements de convention collective en tout ou en partie avec les deux syndicats». Dans une lettre en date du 15 mai, Via Rail indiquait d'ailleurs son intention de discuter de bilinguisme avec les syndicats lors de la prochaine ronde de négociations l'automne prochain.

Le Commissaire pense-t-il gagner sa cause? «Vous n'allez pas en cour quand vous êtes sûr de perdre» répond du tac au tac M. Fortier qui ajoute, prudent, qu'il ne veut toutefois pas présumer du jugement d'une cour.

Depuis l'adoption de la nouvelle version de la Loi sur les langues officielles en 1988, seulement huit plaignants ont demandé au Commissaire de poursuivre une institution fédérale devant les tribunaux. Air Canada et Via Rail sont maintenant devant la Cour fédérale. Le Commissariat aux langues officielles négocie présentement avec six autres institutions fédérales.

L'APF a appris qu'une de ces institutions, il s'agit du solliciteur général du Canada, a choisi de conclure une entente au moment où le Commissaire s'apprêtait à déposer une plainte devant la Cour fédérale sur la question de la langue au travail.

• Ils n'ont pas le choix

Les parents fransaskois en Cour suprême

APF - Les parents francophones de la Saskatchewan veulent que la Cour suprême du Canada ordonne au gouvernement conservateur du Premier ministre Grant Devine de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer aux parents fransaskois le contrôle et la gestion de leurs écoles françaises.

Dans un récent jugement, la Cour d'appel de la Saskatchewan a reconnu que les parents francophones de cette province avaient le droit de gérer et de contrôler leurs écoles, en vertu du jugement de la Cour suprême du Canada de mars 1990 dans l'affaire Mahé.

Elle a toutefois refusé d'ordonner au gouvernement provincial de se conformer au jugement de la Cour suprême dans les plus brefs délais. La Cour suprême du Canada pourrait donc se retrouver dans la délicate position d'ordonner à un gouvernement provincial de respecter son jugement de mars 1990.

L'avocat de l'Association provinciale des parents fransaskois Me Roger Lepage, a l'intention de demander à la Cour suprême «des réparations» en s'appuyant sur l'article 24 de la Charte canadienne des droits et libertés. Selon cet article, toute personne victime de violation ou de négation des droits et libertés qui sont garanties dans la Charte peut s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir une réparation. Or, l'article 23 de la Charte reconnaît aux parents le droit de faire instruire leurs enfants dans des établissements d'enseignement de la minorité.

Pour les parents fransaskois, «la réparation» exigée n'est rien de moins que l'implantation dès cet automne du système scolaire fransaskois que le gouvernement Devine avait pourtant promis, suite au dépôt en juin 1989 du rapport d'un comité chargé d'étudier les moyens d'assurer le contrôle et la gestion des écoles francophones par les francophones. Le comité Gallant, du nom de son président, Edgar Gallant, proposait la création de commissions scolaires fransaskoises chapeautées par un Conseil général provincial. Le comité Gallant estimait à l'époque que le nombre d'élèves inscrits dans un système fransaskois pourrait osciller entre 2 500 et 3 000 élèves.

Le gouvernement provincial a invoqué tour à tour des raisons techniques, juridiques, politiques et, récemment, des raisons économiques pour retarder la création de commissions scolaires fransaskoises.

Le gouvernement provincial avait pourtant signé en 1988 une entente-cadre avec le gouvernement canadien, en vertu de laquelle Ottawa s'engageait à débourser 3 millions par année pendant cinq ans pour mettre en oeuvre le projet de gestion scolaire en Saskatchewan.

«Le gouvernement ne va rien faire tant qu'il ne sera pas forcé de le faire» estime Me Lepage. Réaliste, l'avocat de Régina doute que les parents obtiennent la gestion de leurs écoles dès cet automne. La Cour suprême ne siège habituellement pas en juillet et août, et il est fort probable que l'audition de la cause n'ait lieu que cet automne.

Le directeur général de l'Association provinciale des parents fransaskois, Roger Gauthier, croit que le dossier n'avancera pas tant que les élections générales ne seront pas déclenchées en Saskatchewan. Les élections doivent avoir lieu au plus tard en novembre prochain.

«Tous les parents du Canada souhaitent que les parents de la Saskatchewan continuent leurs démarches» dit Raymond Poirier, qui est le président de la Commission nationale des parents francophones. Selon lui, le refus de la Saskatchewan à se conformer au jugement Mahé de la Cour suprême est «un précédent dangereux».

Présentement, seules les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Yukon et de l'Île-du-Prince-Édouard accordent à leur minorité linguistique une forme quelconque de gestion scolaire.

En Colombie-Britannique un comité présidé par M. Edgar Gallant a déjà remis un rapport sur la gestion scolaire.

En Alberta, province directement concernée par le jugement Mahé de la Cour suprême, un comité a été mis sur pied et les parents ont été consultés. On attend un rapport sous peu.

Au Manitoba, un autre «comité Gallant» a remis son rapport au gouvernement le 31 mai dernier.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a présenté un projet de loi pour répondre aux besoins des parents acadiens, alors que celui de Terre-Neuve est en train de mettre sur pied un comité d'étude.

Lettres...

(suite de la page 4)

n'est pas juste! La prochaine fois que vous voyez un petit enfant déformé dans la rue, ne dites pas seulement que vous avez de la peine pour eux. Et je vous demande de ne pas rire d'eux, je vous demande tout simplement de penser à une solution pour guérison et non leur souffrance!

Selon moi, ce n'est pas juste de faire vivre les gens dans la souffrance avec une réputation d'incapables! Quand vous leur donnez des titres comme cela, ce n'est pas eux les incapables mais vous!

J'espère qu'un jour la découverte de la justice et de la paix soit faite! Qu'il y a une solution à cette maladie incontrôlable qui continue à faire régner le désespoir. Ce n'est pas juste de faire vivre les gens avec une telle réputation. Ni avec une mauvaise estime d'eux-mêmes. Il n'y a pas de justice dans ce monde et cela est un grand méfait.

Angèle Aubin
Edmonton

Êtes-vous de ma famille?

Monsieur le rédacteur,

Je suis à faire des recherches généalogiques sur la famille Hil(l)aire et les descendants du premier pionnier venu au Canada ou aux États-Unis. S'il y a des Hil(l)aire parmi vos lecteurs ou si ceux-ci en connaissent d'autres, je les prierais de bien vouloir communiquer avec moi à l'adresse suivante: 11015 - 151 Rue, Edmonton, Alberta, T5P 1W4.

Si quelqu'un sait que cette généalogie a déjà été faite, je lui serais bien reconnaissante de me le laisser savoir.

Veuillez, Monsieur, accepter l'expression de mes meilleurs sentiments.

Marguerite Pigeau

• Rapport Spicer

On ne cachera rien de l'humeur des Canadiens

APF - Le rapport final du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada reflétera l'opinion des Canadiens, «même si ça fait très mal» a déclaré le président du Forum, Keith Spicer.

«On ne va pas censurer l'opinion des citoyens» a dit M. Spicer alors qu'il rencontrait les journalistes à l'issu d'une réunion de travail des commissaires portant sur la rédaction finale du rapport. M. Spicer a décrit l'ambiance de travail comme étant «excellente, sobre, sereine, constructive et harmonieuse».

Même si on ne doit pas s'attendre à des «surprises révolutionnaires», M. Spicer croit que les politiciens seront «épatés» par les conclusions du rapport d'une centaine de pages, qui doit être chez l'imprimeur au plus tard le 7 juin.

M. Spicer a dit peu de choses sur le contenu du rapport, si ce n'est qu'il y aura au moins trois versions, et que «la troisième devrait être la finale». Il a aussi assuré que les commissaires allaient faire face «à toutes les grandes questions de l'heure» comme le bilinguisme officiel, le multiculturalisme, et la place du Québec dans le Canada.

On nuancera cependant les opinions exprimées par les Canadiens. On se rappellera que le rapport préliminaire publié le 20 mars concluait que pratiquement personne n'appuyait la politique actuelle en matière de langues officielles alors qu'en fait, seulement 7 109 personnes avaient à l'époque indiqué par téléphone qu'ils rejetaient le bilinguisme officiel.

Environ 300 000 Canadiens ont participé d'une façon ou d'une autre aux travaux de la commission, ce qui est cependant loin du million de Canadiens que M. Spicer anticipait entendre.

• Pour sensibiliser les jeunes

L'école Brodeur «Voyage dans la francophonie»

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Voici quelques années maintenant que la francophonie hors Québec se bat et se débat dans le but d'obtenir de façon concrète ce qui lui a été donné de façon théorique lors du rapatriement de la Constitution en 1982: une éducation dans sa langue maternelle. Et aujourd'hui, les écoles françaises se multiplient, lentement, il est vrai, mais sûrement...

La naissance d'établissements scolaires où la langue d'enseignement est uniquement le français n'est pas le seul aboutissement de la lutte engagée. En effet, indirectement, la reconnaissance du droit à l'éducation dans notre langue maternelle a permis le développement de certains programmes pilotes au sein même des écoles françaises. Et c'est ainsi que sept élèves de l'école Victor Brodeur de Victoria, en Colombie Britannique, sont arrivés à Edmonton, en *Voyage dans la francophonie.*

«Il s'agit d'un programme que j'ai développé, a confié Denise Leduc, assistante à la direction de l'école Brodeur, dans le but de sensibiliser les jeunes à la réalité de la francophonie.»

Et d'expliquer: «Ces jeunes vivent dans une région anglophone, alors il est très important qu'ils comprennent qu'ils ne sont pas tout seuls. Après tout, on leur demande d'apprendre et de parler le français, il est donc normal qu'on leur montre que c'est une langue bien vivante.»

L'unité fait la force, la recette n'est guère nouvelle. Cependant, personne ne semble avoir pensé jusqu'alors l'appliquer de la sorte. La théorie du principe paraît fort logique, pourquoi l'application le serait-elle moins?

«Je pense que les jeunes se sentent vraiment valorisés en rencontrant d'autres francophones dans une autre région anglophone, a repris Mme Leduc. Cependant, il y a une difficulté, c'est le coût. Et je dois dire que sans l'aide de la Société francophone de Victoria, et tout particulièrement de madame Ginette Leblanc, notre voyage n'aurait pas été réalisable. Nous avons bien demandé aux parents des élèves de payer 100 $, mais cela ne suffit pas, et nous ne pouvons pas leur demander de couvrir tous les frais. Nous n'avons pourtant aucune inquiétude quant à la viabilité du programme, parce que les jeunes sont très motivés, et c'est avec enthousiasme qu'ils ont participé à une campagne de fonds, en vendant des sapins de Noël, des caramels, et en servant des repas légers lors de diverses réunions.»

Fondé sur le modèle d'un projet québécois, ce programme est fait de telle sorte qu'il est directement inséré dans le curriculum scolaire des jeunes: «Oui, a repris Mme Leduc, ce *Voyage dans la francophonie* se fait dans le cadre du cours de français, et les élèves qui y sont inscrits reçoivent en fait les mêmes crédits que s'ils avaient pris un cours de français plus traditionnel.»

Cependant, le cours ne se limite pas à une visite des communautés francophones: «Évidemment, je ne pourrais pas promener mes élèves pendant toute la durée du cours, parce qu'il ne faut pas oublier que durant leur voyage, ils ne peuvent pas assister aux autres cours. Ce programme comprend donc, outre les visites, des cours en classe durant lesquels nous apprenons un peu de l'histoire de la francophonie, sa répartition, sa vie...et bien entendu le français.»

Les élèves participants ont donc eu l'occasion de vivre et de rire en français, avec des francophones dont ils ignoraient jsuqu'ici l'existence: «En fait, mes élèves ont été jumelés avec des élèves de l'école Maurice-Lavallée à Edmonton, et de l'école Sainte-Anne de Calgary, puisque nous allons aussi à Calgary. Ils se sont tous très bien entendus, et ils ont passé de bons moments ensemble, en français. Je pense qu'ils sont tous très contents de l'expérience» a ajouté Denise Leduc. Stéphane, l'un des étudiants de Victor Brodeur, qui écoutait notre conversation, répliqua avec grand enthousiasme: «J'adore Edmonton, moi je veux venir vivre ici!»

De son côté, madame Chantal Grégoire, professeur à l'école Maurice-Lavallée et coordonnatrice du côté edmontonien, fait volontiers les louanges du programme: «Oh, c'est vraiment un programme intéressant, l'expérience a été très positive, nos élèves parlaient en français par eux-même à l'extérieur de l'école, et puis les jeunes se sont très bien entendu, ils ont développé de très bons liens. D'ailleurs, nous approuvons tellement le programme que nous allons envoyer certains de nos élèves à Victoria l'an prochain.»

Mais la participation de Maurice-Lavallée ne sera pas totale, en ce sens qu'il ne s'agira pas d'un cours, mais plutôt d'un voyage organisé: «Nous ne pouvons pas offrir ce cours comme l'école Victor Brodeur le fait, parce qu'il n'est pas prescrit par le ministère, a expliqué encore Mme Grégoire. Mais nous enseignons tout de même la francophonie, alors on pourra bien rentrer le voyage quelque part.»

La réaction de Calgary n'est peut-être pas aussi bonne: «C'est certainement un projet intéressant, si on le prend dans son aspect général, a déclaré M. Marc Renaud, directeur-adjoint de l'école Sainte-Anne, mais je ne suis pas certain que le projet comme tel est positif. C'est difficile à dire.» Et d'expliquer: «Je pense qu'il y a un gros problème d'argent. Moi, personnellement, pour le peu de temps qu'ils ont passé ici, je ne serais pas prêt à dépenser des énergies à des campagnes de fonds. Peut-être que si c'était pour aller dans un village du Québec...mais comme c'est là, pour visiter une autre place dans l'Ouest, je ne sais pas si ça vaut la peine.»

Il est bien évident que si l'objectif était le Québec, il ne s'agirait plus du même programme, puisque l'idée du *Voyage dans la francophonie* est de faire recontrer à des jeunes francophones vivant en situation minoritaire, d'autres minorités francophones: «Évidemment, ce serait un autre genre de programme, ce ne serait plus la même chose, il y aurait un objectif différent» a conclu M. Renaud.

Denise Leduc a l'intention d'aller en juillet à Québec de façon à présenter son projet au salon de l'ACELF. À cela, Chantal Grégoire répond: «Mon Dieu, je trouve que ce programme est si intéressant que l'on devrait essayer de sensibiliser les ministères.



(Photo Silvie Montier)

Les jeunes de Victoria n'ont pas seulement rendu visite à la francophonie, mais ont aussi visité diverses attractions de la ville. Ici, dans le jardin du palais de la législature.

• Cent ans d'espérance

Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge dans l'Ouest canadien



(Photo Archives provinciales de l'Alberta)

L'année 1991-1992 marquera un centenaire pour la Congrégation des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge.

En effet, le 8 septembre 1891, à la demande de Mgr Vital Grandin, les trois premières religieuses, Sr Saint-Ignace, Sr Saint-Stanislas et Sr Saint-Patrice arrivent au Lac d'Oignon (Onion Lake) pour prendre charge de l'éducation des Indiens Cris de l'endroit.

C'est de ce point des Territoires du Nord-Ouest que les Soeurs de l'Assomption rayonneront en Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique et ce, depuis 100 ans.

Pour fêter cet évènement historique et rendre grâce pour cette semence d'espérance qui a été jetée dans ce coin de terre canadienne, des rencontres d'amitié sont prévues tout au long de l'année jubilaire: le 1er mai 1991 à Nelson, B.C.; le 26 mai à Onion Lake, Sask.; les 2 au 5 juin à Val Marie, Biggar, Sask.; le 23 juillet au Lac Sainte-Anne, Alberta; le 7 septembre à Saint-Paul, Alberta avec une messe solennelle télévisée, suivie du lancement du livre historique, de Soeur Alice Mignault «Cent ans d'espérance» et de la participation de Alliance Chorale Alberta; le 8 septembre avec une messe télévisée «Jour du Seigneur», Radio-Canada à 10h, Edmonton, Alberta et encore une fois le lancement du livre historique «Cent ans d'espérance» avec la participation de La Troupe 2+1; le 20 octobre à Hobbema, Alberta; les 7 et 8 décembre à Edmonton, Alberta avec la rencontre des anciens(nes) élèves et amis(es) des S.A.S.V., le 7 avec une messe solennelle à la Basilique St-Joseph et le 8 avec un brunch à l'Edmonton Inn; le 21 mars 1992 à Bonnyville, La Corey, Alberta; le 5 avril à Brosseau, Alberta; le 26 avril de nouveau à Saint-Paul, Alberta et enfin le 15 août à Saint-Vincent à Mallaig et à Thérien, Alberta.



Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge sont arrivées à Onion Lake en 1891 en charriot (wagon) tiré par des boeufs. En 1940 elles ont revécu la même expérience. La 4e religieuse à gauche est Sr Alice Descôteaux du Québec; la 2e à droite est Sr Juliette Brousseau de Saint-Vincent en Alberta et la dernière à droite Sr Lucienne Paradis de Paradise Hill en Saskatchewan.

Arts et spectacles

• Le Théâtre des confettis

Pour susciter des émotions

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Dans le cadre du *Children's Festival*, qui se déroulait du 21 au 29 mai de cette année, Le Théâtre des confettis présentait à Edmonton sa dixième production, *Pleurer pour rire* de Marcel Sabourin.

Né dans la ville de Québec, Le Théâtre des confettis est une troupe de quatre à vingt personnes, suivant la production, dont le but principal est de tourner dans les écoles et les centres culturels afin de provoquer des réactions et des émotions chez les jeunes de l'élémentaire.

«Notre but n'est pas pédagogique, a expliqué Diane Thibault, coordonnatrice de tournées, mais plutôt de faire connaître le théâtre et de susciter des émotions, des réactions.»



Et de continuer: «Ce que nous essayons de faire à travers tous nos spectacles, c'est de favoriser une meilleure communication entre enfants et adultes. Nous le faisons par l'intermédiaire des personnages de théâtre et des situations. Il est évident que nous parlons aux enfants, mais nous faisons souvent des clins d'oeil aux adultes. Nous faisons en sorte que les adultes puissent se reconnaître. Comme cela, en présentant les émotions des enfants aux adultes et des adultes aux enfants, tout le monde se retrouve et tout le monde se comprend.»

Ce n'est pas la première fois que Le Théâtre des confettis se présente à Edmonton puisqu'il avait déjà participé au *Children's Festival* en 1988. Il est également revenu durant l'année scolaire 1989-1990 lors de sa tournée dans l'Ouest: «Nous venons le plus possible, a continué Diane, dès qu'il y a une demande, nous essayons d'y répondre. Par contre, étant donné le coût des déplacements, chaque fois que nous venons, la troupe est déficitaire, alors nous devons toujours compter sur des subventions. Cette fois-ci, sans l'aide financière de l'Office des tournées du Conseil des arts, nous n'aurions pas pu venir.»

Le Théâtre des confettis a donc quitté Edmonton, certes, mais pas l'Alberta. Il est parti pour Calgary où il a présenté une fois encore *Pleurer pour rire*, en anglais et en français.

• Le théâtre franco-ontarien

C'est une question de survie!

APF - Faire reconnaître le théâtre franco-ontarien comme étant un levier essentiel au développement de la société franco-ontarienne et lui donner les moyens d'atteindre son plein potentiel, voilà le projet commun qui guidera les artisans du théâtre en Ontario français au cours des prochaines années.

Les États généraux du théâtre franco-ontarien qui avaient lieu à Ottawa les 17, 18 et 19 mai ont tout du moins permis aux quelque 140 participants de s'entendre sur cet objectif global, ce projet collectif qui, espère-t-on, donnera un nouvel élan et une nouvelle dynamique au théâtre français en Ontario.

Si on s'est entendu sur la mission commune, les gens de théâtre n'ont toutefois pu s'entendre sur le sens, sur l'orientation à donner à la création théâtrale en milieu franco-ontarien.

En fait, on a eu beaucoup de difficultés à donner une vision et une orientation au théâtre franco-ontarien. C'est que les participants aux États généraux avaient manifestement peur de limiter leur liberté d'expression, en donnant une étiquette à leur théâtre. Ainsi, presque tous ont rejeté l'idée que le théâtre franco-ontarien redevienne un théâtre politique, engagé, et nationaliste. À défaut de s'entendre, la majorité a reconnu qu'il fallait produire un théâtre de qualité, dans lequel la communauté puisse se reconnaître et s'identifier. Mais encore là, ce compromis fut arraché après de longues discussions.

Il faut dire que c'était la première fois en vingt ans que tous les intervenants du monde théâtral en Ontario français se regardaient dans un miroir, et réfléchissaient à leur avenir. Réclamés par les gens de théâtre en mai 1990, les États généraux du théâtre franco-ontarien ont tout d'abord été précédés d'une vaste consultation, qui a inspiré la rédaction d'un document de travail explosif. Ce document, intitulé «Le théâtre franco-ontarien en joue» dressait un portrait très sombre du théâtre franco-ontarien. «Si notre théâtre est pour survivre de peines et de misère dans le plus triste anonymat, alors qu'il meure!» écrivait le Comité d'orientation des États généraux en guise d'introduction au document.

Pour ne pas que le théâtre franco-ontarien meurt, les participants aux États généraux ont adopté une vingtaine de recommandations.

Les représentants du milieu théâtral formeront un front commun pour revendiquer à tous les paliers la reconnaissance du théâtre comme outil privilégié de développement de la communauté franco-ontarienne.

On fera des pressions pour que TVOntario, Radio-Canada et l'Office national du film embauchent des comédiens franco-ontariens, plutôt que des comédiens québécois.

Face au manque de salles de spectacle pour se produire, le milieu théâtral se donne comme priorité l'établissement de trois centres de création professionnelle à Ottawa, Toronto et Sudbury, car contrairement à l'Acadie du Nouveau-Brunswick par exemple, peu d'écoles secondaires en Ontario français ont leur propre auditorium. Par conséquent les spectacles des troupes de théâtre se déroulent souvent...dans les gymnases!

On fera aussi front commun pour que les représentants du théâtre étudiant et communautaire aient accès aux équipements des écoles, des centres culturels et des municipalités pour réaliser leurs activités.

Pour répondre aux besoins de formation et d'encadrement professionnel, on formera «une école volante» qui offrira aux gens de théâtre des occasions de perfectionnement.

Toutes les résolutions seront acheminées au groupe de travail sur la culture en Ontario français récemment mis sur pied par le ministre ontarien de la Culture et des Communications. Le ministère entend se doter dès cet automne d'une politique-cadre pour répondre aux besoins culturels des francophones de l'Ontario. La concertation entre les gens de théâtre ne pouvait arriver à un meilleur moment.

• Option jeunesse

Sensibiliser les jeunes par le théâtre

par PATRICK DE BAILLON
Journal L'Eau Vive

APF - C'est en lisant les résultats du rapport Vision d'Avenir consacré à l'assimilation des jeunes francophones hors Québec que Denis Rouleau, directeur artistique de la Troupe du Jour de Saskatoon, a décidé de faire quelque chose. C'est ainsi qu'est né Option jeunesse qui, s'il se réalise, débouchera sur une tournée théâtrale professionnelle à travers les écoles de tout le Canada.

Option jeunesse a reçu dès le départ l'appui de l'Association jeunesse fransaskoise et de la Fédération des jeunes Canadiens français. Grâce à un premier financement du Secrétariat d'État, les trois organismes ont pu engager un coordonnateur, Jean-Marie Michaud. Mais un projet de cette envergure nécessite des fonds importants. Plusieurs demandes de subventions ont été déposées, notamment auprès du bureau du Québec à Edmonton. Pour l'instant, seul l'Institut de formation linguistique de Régina a fait un geste: une bourse de 2 500 dollars.

«Nous en sommes très fiers», déclare Jean-Marie Michaud. Mais il est évident qu'il en faudra bien plus: les 115 représentations, qui doivent s'étaler de la Colombie-Britannique au Québec, devraient coûter près d'un quart de million de dollars... «Évidemment, nous allons demander à chaque école une contribution, mais elle sera loin de payer les frais réels. Nous voulons que ce soit une tournée professionnelle. Toute l'équipe devra donc toucher un cachet».

Michaud, dont la mission s'arrête officiellement début juin, croit dur comme fer que son projet peut beaucoup apporter aux adolescents qui hésitent entre le français et l'anglais. «Le théâtre est un excellent moyen de communiquer, explique-t-il. Nous ne voulons pas que cela soit vu comme une propagande mais faire prendre conscience aux jeunes de la gravité du problème et de la nécessité de réagir». Après chaque représentation, devant des élèves de 14 à 18 ans, on distribuera des cahiers pédagogiques expliquant en détail le phénomène de l'assimilation au Canada.

Afin de mettre toutes les chances de son côté et de s'assurer de la qualité professionnelle de la pièce, Jean-Marie Michaud a décidé de faire appel à deux auteurs chevronnés pour assister le jeune dramaturge. Ils suivront de très près son travail et pourront le rencontrer si nécessaire.

Le metteur en scène devrait être choisi au mois de décembre. Il entamerait alors une série d'auditions dans les capitales de toutes les provinces pour recruter les acteurs. Trois comédiens et trois comédiennes sont prévus, plus si la pièce l'exige. De même, les organisateurs s'efforceront d'engager de jeunes acteurs de manière à ce que le public puisse s'identifier au maximum à eux.

Si tout se passe comme le souhaite les responsables d'Option jeunesse, la tournée devrait débuter au mois d'octobre 1992, et se poursuivre au moins jusqu'à la Noël. Une centaine d'écoles devrait accueillir la troupe pour un total de 115 représentations.

• Voyage-échange

Une très bonne expérience

par GUY SCHERRER

EDMONTON - La dernière phase de l'échange entre 2 écoles francophones de l'Alberta et une école du Québec est terminée. En février dernier 6 élèves de l'école Citadelle de Legal et 19 élèves de l'école Notre-Dame d'Edmonton s'envolaient pour un séjour de 10 jours à l'école Sainte-Marie de Saint-Marc-des-Carrières. C'était la première partie d'un voyage-échange entre écoles francophones, subventionné en partie par l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF). Du 30 avril au 9 mai, c'était au tour des franco-albertains d'accueillir leurs amis(es) québécois. 28 élèves et 5 accompagnateurs ont vécu à l'heure des Rocheuses et partagé la vie des franco-albertains pour 10 jours. Ils étaient logés chez leurs correspondants albertains et étaient répartis comme suit: 16 à Edmonton, 2 à Saint-Albert, 2 à Morinville et 8 à Legal.

Tous les jours, les activités débutaient par un rassemblement à l'école Notre-Dame. Par la suite, des journées bien remplies ont conduit le groupe au musée Héritage de Saint-Albert, au parlement, à Drumheller, au West Edmonton Mall, au studio de CHFA, à l'usine Celanese, à deux fermes de Legal et au Centre de plein-air Lusson. Plusieurs parents ont profités du repos de la fin de semaine pour faire découvrir les merveilleux paysages et la faune sauvage des Rocheuses à ces petits visiteurs de l'Est. Pour terminer les élèves du Québec ont fait une très belle présentation le vendredi 3 mai lors de la fin de semaine d'appréciation culturelle francophone de l'Alberta.

Ce qui a le plus surpris les gens du Québec, les enfants comme les adultes, c'est l'existence d'une communauté francophone en Alberta. Le dynamisme des écoles francophones et de leurs personnels n'est pas passé inaperçu non plus. Nos enfants ont beaucoup étonné par le niveau et la qualité de leur français. C'est grâce à nos écoles homogènes francophones. Elles sont les seules écoles qui peuvent sauver notre français. «La qualité du français de vos élèves n'est pas comparable avec un groupe d'immersion française» de dire M. Héroux directeur de l'école Sainte-Marie après avoir commenté ses expériences précédentes avec des groupes d'immersion française. À partie de maintenant 33 québécois de plus savent qu'il existe des francophones qui sont fières de l'être en Alberta.

Ce programme aura permis à des citoyens canadiens, qui habitent à une distance de 4 000 km les uns des autres, de se cotôyer, de partager quelques moments de leur vie, et cela, dans la langue de Molière. Il restera graver dans leur coeur et pour toujours, un petit quelque chose du Québec pour les Albetains et vice-versa.

Les petits québécois auront expérimenté les difficultés de vivre en français dans une autre province que la leur. Il n'était pas rare de voir un petit québécois à la recherche de son correspondant albertain pour se faire comprendre au restaurant, à un guichet, face à un guide...

Tous les organisateurs du voyage-échange sont unanimes

(suite en page 14)

Sports

• Deux langues, deux mesures

La Fédération canadienne de gymnastique et le bilinguisme

par MATHILDE JUTRAS
Journal L'Eau Vive

APF - Les novices féminines pour l'épreuve trampoline sont alignées devant les juges pour s'en faire expliquer les règlements. Stéphanie Lemieux, elle, est accompagnée de son entraîneur qui lui chuchote à l'oreille au fur et à mesure que les juges parlent. En fait, il traduit à la jeune québécoise ce que les juges n'expliquent qu'en anglais.

«Je ne comprends pas, avoue-t-elle, mais il traduit pour moi. Je suis habituée à cette situation...» Si elle y est habituée, son entraîneur, Dominique Lorrain, déplore cette situation autant que les autres entraîneurs québécois interrogés lors des trois journées de compétitions du Championnat canadien de gymnastique, qui avait lieu à Saskatoon du 16 au 19 mai. «C'est sûr et certain que pour cette compétition d'envergure nationale, la présence du français est plutôt mince. En ce qui me concerne, on vit encore au Canada, et c'est toujours un pays bilingue», explique Lorrain.

«Mes athlètes sont obligés de parler anglais s'ils percent dans ce domaine», continue un autre entraîneur québécois qui préfère garder l'anonymat. «Et en tant qu'entraîneur, je suis systématiquement désavantagé dans les réunions au plan national. Dans ces réunions, on s'assure que tous les entraîneurs soient anglophones, et dans le cas contraire, il n'y a jamais eu d'interprètes».

«Si je suis habile comme entraîneur mais que je ne parle pas anglais, je suis perdu, fini! On peut éliminer comme ça de très bons entraîneurs à l'échelle canadienne». Selon lui, «il existe une discrimination viscérale envers les francophones au sein de l'équipe nationale. Elle est partout, à un point tel que je me suis fait reprocher, lors d'une compétition en Europe de l'Est, de parler à un de mes athlètes en français. J'ai tout de suite rétorqué que nous avions deux langues officielles et que je parlerais à mon athlète dans la langue de mon choix. Cela a créé un froid...»

«La discrimination est viscérale, subtile, elle n'est pas institutionnalisée. Elle est à tous les niveaux, même dans la sélection des athlètes. Toutes les sélections canadiennes pour les championnats mondiaux se font à Toronto. À Toronto, c'est un cercle qui se connaît très bien. Moi, j'arrive comme un étranger, qui essaie d'entrer dans une bande déjà formée. Il y a même une entraîneuse ontarienne qui ne s'est pas cachée pour dire que les francophones étaient une «race à exterminer».

Le plus ironique dans tout cela, c'est que la langue officielle de la Fédération internationale de gynastique (FIG) est le français. Les règlements sont d'abord rédigés en français pour être traduits en allemand, puis en anglais. (La langue officielle du comité international olympique est également le français). «Mais au Canada on n'obtient que la traduction anglaise d'un texte qui était à l'origine en français!», ajoute l'interlocuteur.

La Fédération canadienne de gymnastique ne fait pas mieux. «On reçoit par-ci par-là un document bilingue, sur les milliers de mémos et de documentation en anglais qu'on nous envoie chaque année.» Cela laisse perplexe l'entraîneur québécois. «Pourtant, la directrice générale de la Fédération de gymnastique du Québec, Lyn Heward, est anglophone et ne s'adresse à ses entraîneurs qu'en français par écrit».

L'entraîneur en question siège sur le comité d'administration de l'Association québécoise des entraîneurs, ainsi que sur le corps consultatif au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche du Québec. Pour obtenir ce qu'il veut, il joue le jeu politique. «Je prépare les structures nécessaires dans le souci que si le référendum de '92 passait, on aurait des mécanismes en place pour «couper la main sans que le bras tombe». «Un système bivalent pour nos athlètes francophones. C'est un peu comme la navette spatiale, lorsqu'elle est relâchée et va d'elle-même».

«Je suis en charge de 350 athlètes, dont une vingtaine font l'équipe nationale. Dans mon club, je fais la promotion du français de façon implicite. Ma meilleure athlète sur l'équipe nationale était anglophone. À 10 ans et demi, elle a déménagé à Montréal pour venir s'y entraîner, et elle ne savait pas un seul mot de français. Je ne lui ai jamais adressé la parole en anglais. Aujourd'hui, elle parle couramment le français».

Votre arbre généalogique

LES FAMILLES CHAMPAGNE

Une association regroupant tous les porteurs du patronyme **CHAMPAGNE** vient d'être légalement constituée sous la raison sociale de: **L'Association des familles Champagne inc.**

Elle invite donc tous les descendants de l'ancêtre en ligne directe ou par alliances à entrer en contact avec l'organisme pour connaître les buts et les objectifs qu'elle entend poursuivre, histoire, généalogie, grand rassemblement, etc.

Info: L'Association des familles Champagne inc. C.P. 6700, Sillery (Qc) G1T 2W2, tél.: (514) 653-3724.

LES FAMILLES PERRON

Tous les descendants des ancêtres **PERRON** sont instamment invités à joindre les rangs de **l'Association des familles Perron d'Amérique inc.**, qui vient d'être légalement constituée. Votre appartenance à cet organisme vous permettra de connaître la généalogie et l'histoire de votre belle et grande famille et de participer à de nombreuses activités.

Info: monsieur Denis Perron (514) 787-3750, madame Francine Perron (514) 323-0913, monsieur Guy Perron (514) 669-8513 ou C.P. 6700 Sillery (Qc) G1T 2W2.

LES FAMILLES DEMERS

Tous les descendants des ancêtres Demers sont instamment invités à joindre les rangs de **l'Association des familles Demers inc.** qui vient d'être légalement constituée.

Votre appartenance à cet organisme vous permettra de connaître la généalogie et l'histoire de votre belle famille et de participer à de nombreuses activités préparées exclusivement pour ses membres, et éventuellement à un grand rassemblement de tous les Demers d'Amérique.

Info: L'Association des familles Demers inc., Case postale 6700, Sillery (Qc) G1T 2W2, tél.: (418) 831-0965.

Concours littéraire de l'A.E.B.A., 1991

Il a été convenu avec l'A.E.B.A. de publier les textes des gagnants intégralement et sans aucune correction.

L'Association des Éducateurs bilingues de l'Alberta est heureuse de présenter les gagnants de son 19e Concours littéraire.

Nous voulons d'abord féliciter les gagnants de chacune des quinze (15) catégories ainsi que ceux qui se sont mérité une mention. Félicitations également à leurs professeurs! Les travaux qui ont été primés sont publiés dans cette édition du FRANCO.

Cette année, la participation au concours était réservée aux seuls étudiants des classes de français, langue maternelle. La participation, près de 1 000 travaux soumis, nous est parvenue de 14 écoles distinctes. On avait proposé aux étudiants comme thème: «L'importance de la francophonie».

La bourse de 500 $ est offerte encore cette année par le Bureau du Québec à Edmonton; nous les remercions de ce généreux appui. Cette bourse est décernée à l'étudiant de la 12e année qui présente le travail jugé de la plus haute qualité littéraire. La (onzième) gagnante de cette bourse principale de notre concours est **Ginette Noël** de l'école Georges P. Vanier de Donnelly. Toutes nos félicitations, Ginette!

Pour une septième année consécutive, le FRANCO-ALBERTAIN offre deux bourses de 150 $ chacune aux participants qui se sont classés en tête de la 10e et de la 11e année respectivement. La gagnante de la bourse à la 11e année est **Nicole Blanchette** de l'école Georges P. Vanier de Donnelly, et la gagnante de la bourse à la 10e année est **Diane Lefèbvre,** également de l'école Georges P. Vanier de Donnelly. Sincères félicitations, Nicole et Diane! La bourse de 50 $, réservée à l'élève des 7e à 9e années qui a soumis le travail jugé de la plus haute qualité littéraire, est décernée cette année à **Sylvie Michaud** de l'école de Mallaig. Félicitations, Sylvie!

Nous tenons à remercier les jeunes, **tous les jeunes,** qui ont participé au Concours littéraire de l'A.E.B.A. 1991, de même que les professeurs et les parents qui les ont encouragés et aidés; sans votre participation, le concours ne pourrait réaliser son but de susciter et d'encourager le développement des talents littéraires chez nos jeunes. Merci aux membres du jury de cette année: M. Guy Goyette, Mlle Juliette Richard et M. Guy Lacombe. Merci à Louise Lavallée, du Bureau de l'éducation de l'ACFA, de sa précieuse collaboration lors du lancement de ce 19e concours. Merci au ministère de l'Éducation d'avoir collaboré à la diffusion du matériel. Merci bien spécial à Mme Yvette Tellier d'avoir colligé, classé et numéroté les travaux encore cette année. Merci à Ernest LeFèbvre de s'être occupé de la préparation et de la distribution des prix. Merci au Bureau du Québec d'offrir à nouveau la bourse de 500 $. Merci, enfin, au FRANCO d'offrir les deux bourses de 150 $ chacune et tout spécialement, de collaborer à la diffusion des résultats et des travaux primés du Concours '91!

Le Comité du Concours de l'A.E.B.A. 1991:

Thérèse Marie Cameron, Jean-Claude Giguère, Chantal Grégoire-Homerodean, Louise M. Lavallée, Lucie Lavoie, Ernest LeFèbvre, Gérard Moquin, Alain Nogue, Dolorès Nolette, Denis Tardif, Yvette Tellier.

Liste des gagnants et de leurs professeurs

Composition:

1ère année	Prix: Mélanie-Anne Bonnar, Pavillon St-Paul, Calgary, Saulnia Lacombe Mention: Félix Desmarais, Pavillon St-Paul, Calgary, Saulnia Lacombe
2e	Prix: Patrick Danis, Pavillon St-Paul, Calgary Marise Soucy Mention: Vanessa Michaud, école Maurice-Lavallée, Edmonton, Agnès Blough
3e	Prix: Jérémie Fortier-Taylor, école Maurice-Lavallée, Edmonton, Louise Amyotte Mention: Aline Labrie, Pavillon St-Paul, Calgary, Johanne Aubé
4e	Mélanie Tremblay, école Maurice-Lavallée, Edmonton, Louis Bugeaud Mention: Marianne Moquin, école Notre-Dame, Bonnyville, Sr. Colette Pelchat
5e	Prix: Natalie St.Martin, école Citadelle, Legal, Denise Cyr Mention: Céline St.Jacques, école Ste-Anne, Calgary, Jean-François Bugeaud
6e	Prix: Chantal Sabourin, école Citadelle, Legal, Denise Cyr Mention: Jeffrey Spiers, école Maurice-Lavallée, Edmonton, C. Ouimet

Poésie:

4e-5e-6e	Prix: Monique Ouellet, école Héritage, Jean-Côté, Hélène Bérubé Mention: Delphine Nicholls, école Notre-Dame, Edmonton, Yvonne Cruickshank

Conte, récit, etc.:

7e	Prix: Pierre Asselin, école Maurice-Lavallée, Edmonton, Jacinthe Moquin Mention: Janelle Sylvestre, école Dr Brosseau, Bonnyville, Yvonne Véraart
8e	Prix: Colette Lafond, école Dr Brosseau, Bonnyville, Rock Thibodeau Mention: Rachelle LaBrie, école Maurice-Lavallée, Edmonton, C. Grégoire
9e	Prix: Sylvie Michaud, école de Mallaig, Isabelle Brousseau Mention: Monique Barrier, école de Mallaig, Isabelle Brousseau

Poésie:

7e-8e-9e	Prix: Vanda Melko, école Maurice-Lavallée, Edmonton, Marie Lavoie Mention: Sébastien Bouchard, école Maurice-Lavallée, Edmonton, C. Grégoire

Conte, récit, etc.:

10e	Prix: Diane Lefèbvre, école G.P. Vanier, Donnelly, Linda Couillard
11e	Prix: Nicole Blanchette, école G.P. Vanier, Donnelly, Sr. Catherine Côté
12e	Prix: Ginette Noël, école G.P. Vanier, Donnelly, Sr. Catherine Côté Mention: Karin Laflamme, école G.P. Vanier, Donnelly, Sr. Catherine Côté

Poésie:

10e-11e-12e	Prix: Denis Fossberg, école Maurice-Lavallée, Edmonton, Marie Lavoie Mention: Gisèle Bouchard, école Maurice-Lavallée, Edmonton, C. Grégoire

Bourse 7e à 9e (50 $): **Sylvie Michaud,** école de Mallaig
Bourse du **Franco** 10e (150 $): **Diane Lefèbvre,** école Georges P. Vanier, Donnelly
Bourse du **Franco** 11e (150 $): **Nicole Blanchette,** école Georges P. Vanier, Donnelly
Bourse offerte par le **Bureau du Québec** (500 $): **Ginette Noël,** école Georges P. Vanier, Donnelly

Je suis francophone

Bonjour, je suis une petite fille de six ans. J'habite Calgary depuis longtemps. À la maison je parle en français. Ma maman est francophone. Mon père parle un peu en français. J'essaie d'aider mon petit frère à parler en français. J'aime être francophone car j'ai une belle école. Je suis chanceuse d'aller à une école francophone.

J'ai beaucoup d'amies dans ma classe. J'adore parler le français car il y a beaucoup de beaux mots. Je suis contente d'écouter les chansons de Jacque Chauvin. Je lis beaucoup de livres. Je peux écrire mes idées en français. J'aime le français!

Mélanie-Anne Bonnar
Pavillon St-Paul
1ère année, Calgary

Le français

Bonjour,

Je suis un garçon de sept ans. Je vis à Calgary depuis quatre ans. Je suis maintenant en deuxième année. Il y a trois personnes dans ma famille. Le français est très important pour nous. C'est notre première langue et nous en sommes très fière. J'aime aller à l'école St-Paul parce que je peux apprendre et travailler en français. On découvre aussi notre culture. Des personnes âgées viennent quelquefois nous visiter pour nous parler de leur vie d'autrefois. C'est très intéressant. Mon entraîneur et beaucoup de joueurs parlent français comme moi. Je suis très chanceux. Des fois je vais manger au Hamboyant avec ma famille. On peut commander en français et c'et très bon. J'aime aussi écouter des émissions au canal onze comme le hockey. Un jour j'aimerais devenir un policier pour aider les gens et leur enseigner la sécurité. Je pourrais aller dans les écoles françaises et anglaises pour parler aux enfants. J'aimerais apprendre d'autres langues pour pouvoir connaître et aider encore plus de gens. J'espère que mon rêve se réalisera un jour.

Patrick Danis
Pavillon St-Paul
2e année, Calgary

Je suis fier d'être francophone!

Saviez-vous que l'école Maurice-Lavallée est la première école française et catholique en Alberta? Et bien, depuis ce temps là, notre communauté francophone a beaucoup grandie, car beaucoup de famille francophones sont venues s'installer dans ce quartier. D'autres édifices forment notre communauté francophone comme par exemple le centre Marie-Anne-Gaboury, CEP; la Faculté St-Jean, etc. Moi si je devais écrire mon sentiment sur la francophonie il serait extraordinaire, super, et incroyable. Je ne peux m'arrêter de penser à la francohonie, quand je pense à mes ancêtres.

J'ai deux grands-parents anglais qui parlent un petit peu français. Ils trouvent que je suis très chanceux moi de pouvoir parler cette belle langue. Il y a aussi des programmes à la télévision en français, comme Ce Soir, Smac etc. Aussi il y a des compositeurs de chansons francophones comme Nana Mousquouri, Jacques Chauvin, Gilbert Parent, et Josée Lajoie. Le 13 mars il y a un concours ou un tirage de deux ordinateurs. Il y a aussi plusieurs pièces de théâtre comme les trois petits cochons, les 12 petites chèvres et le loup, auxquels nous pouvons assister. Vous voyez comme j'ai de la chance d'aller à une école francophone car il y a plein d'activités intéressantes que je peux faire.

J'apprends une foule de choses et je suis si fier d'appartenir à cette belle communauté!

Jérémie Fortier-Taylor
école Maurice-Lavallée
3e année, Edmonton

Ma communauté francophone

Bonjour, je suis ici pour vous parler de ma communauté francophone. C'est Bonnie Doon. Quand on sort de notre maison on voit des personnes parler en français. Au coin de la rue est le centre 82, un appartement francophone. L'ACFA régional prend soin de tous les camps, des cours comme la danse, gymnastique, la natation, l'art, etc. L'ACFA provincial s'occupe de toute la province comme la Cabane à sucre, le carnaval, etc. Cela assure que le français va toujours être une langue parlée.

La Girandole où on peut danser jusqu'à ce que nos pieds sont fatigués. Clac clac clac le son des claquettes dasner des heures des jours on apprend des danses d'autres pays et on fait des spectacles. C'est quoi vraiment la Girandole? C'est des danses folkloriques. Il y a le groupe des Étincelles de la 1ère année jusqu'à la 3e et les Allouettes 4e année jusqu'à la 6e, la 7e à la 11e année va dans les Arc-en-ciel et les 12e année dans le groupe de la Girandole. Ah que c'est plaisant.

On traverse la rue et on voit la Faculté Saint-Jean. On rentre et on rencontre mademoiselle Lise Nepton qui nous dirige jusqu'au bureau d'information. Elle nous montre où sont les copieuses, les feuilles d'informations, les ordinateurs et les dictionnaires. Après on vas dans le laboratoire de science, ou on voit le corps d'une grenouille. Ensuite elle prend un cheveux d'un élève et le met sous un microscope, où l'on peux le voir à un grand écran. Ensuite elle nous dirige jusqu'au gymnase. On a vu toute l'équipement. Ensuite on a joué à un jeu. Mais, il fallait partir.

Ensuite on est allé à la Boîte à Popicos! On a vut ou toutes les personnes se maquillent et on a chacun

(suite en page 12)

eu un beigne. On a vu comment et ou il font les effets spéciaux. Un peu plus loin on voit l'école Maurice-Lavallée. C'est une école francophone, et le directeur est M. Turcotte. Il y a les niveaux de la maternelle jusqu'à la 12e. Moi je suis en 4e année. Mon professeur est M. Louis Bugeaud. Il est très gentil. Il y a une grande cour, et un très beau parc. En plus il y a 3 filets de basketball. Il y a aussi une salle d'ordinateurs, et une caféteria avec beaucoup de bonne chose à manger. Il y a un immense gymnase et à côté il y a un théâtre. je suis fière de mon école et de ma communauté francophone.

Mélanie Tremblay
école Maurice-Lavallée
4e année, Edmonton

Mon village francophone

Je suis une fille de Legal et fière d'être francophone. Auparavant Legal était un village francophone. Partout on entendait le monde parler français. Maintenant le français est beaucoup plus rare.

Les parents francophones ont réalisé que la seule manière garder le français dans notre petit village est par avoir une école francophone. Finalement après trois ans de luttes pour une école francophone, nous l'avons obtenue. Cette école est appelée école Citadelle. Même si au commencement nous pensions avoir perdu certains amis. Aujourd'hui mes amis que j'avais auparavant sont encore mes amies.

On dirait que tout le chicanage est fini et que le choses se sont calmés. Il y a certains grands enfants qui persistent à nous agacer mais nous devons les ignorer pour éviter des chicanes.

Je suis vraiment contente d'être dans cette école. C'est petit et tous les gens semble appartenir à une petite famille. L'année prochaine nous voudrions avoir septième et huitième année mais incertain si on va en avoir une. Cependant nous n'allons pas arrêter de revendiquer nos droits et convaincre les gens la nécessité d'avoir notre école comme les anglophones!

Il va y avoir des moments difficiles mais devons continuer à lutter pour conserver notre langue et notre culture française!

Natalie St.Martin
école Citadelle
5e année, Legal

Du français à l'anglais

Quand les pionniers de ma région sont arrivés, notre district était plus ou moins francophone. Au cours des années la région est devenue de plus en plus anglophone. C'est un peu dommage pour les francophones qui veulent s'épanouir, parler leur langue et vivre leur culture.

En mille neuf cent quatre-vingt, quand moi j'ai commencé l'école, ma région était presque complètement anglophone. Je suis entrée dans un programme d'immersion à l'école. C'était pour enseigner aux anglais à parler le français. Ma première année dans ce programme était très ennuyante car je savais déjà parler le français et les autres copins de classe l'apprenaient seulement. Pour dire la vérité, c'était vraiment une perte de temps. J'ai continué dans ce programme durant six ans, ensuite les gens ont commencé à parler d'une école francophone.

Il n'y avait presque pas d'intérêt dans le village où je demeure présentement, alors l'école a été bâtie dans un village près de chez-nous. Mes parents ont décidé que c'était vraiment une bonne idée de m'envoyer à cette école, car ci je continuais dans le programme d'immersion, je pourrait presque perdre ma langue. Certaines personnes n'étaient pas enchanté de l'école mais nous avons travaillé énormément pour l'avoir. Nous avons eu beaucoup de commentaires négatifs des médias. Nous avons eu certains problèmes au début et nous avons encore certaines choses à régler, mais en général tout va bien.

J'espère pouvoir garder ma langue dans les années à venir et j'espère aussi pouvoir enseigner ma langue et ma culture à mes enfants. Je prie afin que le français continue de générations en générations. L'assimilation du français continue toujours dans notre communauté, mais il faut travailler fort pour la combattre. C'est difficile d'être optimiste quand les conditions du Canada sont si incertaines en ce qui concerne le français.

Chantal Sabourin
école Citadelle
6e année, Legal

L'importance de la francophonie est ceci:

Parler en français
d'où que l'on vient
améliore la communication
dans toutes les régions.

Pratiquons nos traditions
pour garder notre culture
dans les années futures.

Que la nouvelle génération
se rappelle du passé
avec beaucoup d'admiration.

L'éducation enseigné
aide à trouver
de l'emploi distingué.

C'est notre héritage
et que l'on le partage
Tenons nous par la main
avec beaucoup de soutien
Faisons chacun notre part
et continuons encore!

Monique Ouellet
école Héritage
4e-5e-6e années, Jean-Côté

Être un adolescent francophone

Pour plusieurs personnes dans le monde, le plus grand mystère c'est l'adolescence. Il n'y a personne au monde qui comprend les adolescents, surtout pas les parents, et être un adolescent francophone ne rend pas la vie plus facile.

Par exemple un jour j'était à la ferme avec mes cousins et mes parents. J'ai descendu à minuit parce que j'avais faim. Quand j'ai ouvert la porte du frigidaire, j'ai réalisé qu'il n'avait plus de lait. Je suis alors allé au magasin en acheter. Quand je suis revenue à trois heures du matin, mes parents étaient fachés. Je ne les comprend pas. Je les ai fait une faveur, je reviens un plus tard et je suis en trouble.

Un meilleur exemple et le suivant:

Un jour ma soeur m'a dit que l'anniversaire de mes parents était dans trois jour. J'ai décidé de les acheter une caméra de 300 $. Quand ils m'ont demandé où j'ai eu l'argent, je les ai dit que j'était allé de porte en porte en demandant de l'argent pour le pauvres, et avec tout cette argent là j'ai acheter la caméra.

Ma mère m'a fait retourner la caméra au magasin et j'ai du remettre aux personnes à qui je l'avais demandé. Après ça elle m'a punis.

Mais quand ça vient à la langue, les parents peuvent être pas mal agaçant. Ils me disent toujours de parler en français.

Les autres jeunes de mon âge qui ne parle pas français me trouve un peu étrange, mais ça ne me dérange pas trop. Mon point avec tout ceci c'est que j'aime être un adolescent, c'est difficile, mais j'aime ça.

Pierre Asselin
école Maurice-Lavallée
7e année, Edmonton

Notre histoire

La francophonie de l'Alberta prend une place très importante dans notre histoire et dans notre vie quotidienne. Mais moi je crois que quand on connait l'histoire de nos familles et de nos environs, c'est plus intéressant parce qu'on les connaient et c'est pour cette raison que j'ai fait ma recherche sur mon petit village de Bonnyville et de ma famille.

Mon grand-père, Armand Lafond, était un commissaire français. Il engageait l'éducation française dans les écoles de sa communauté. Il a aussi aidé à faire les démarches nécessaires pour la construction d'une nouvelle école. Puisque les cours étaient enseignés en anglais, il a renforci la demande de la francophonie pour le bien-être de ses enfants.

Flore Paquette, ma grand-mère, a aussi fait partie de la conservation du français dans les écoles. Là, elle enseigna le français. Elle supportait aussi les associations françaises. Comme n'importe quel parent, elle enseignait aussi le français à ses enfants.

Il y avait beaucoup d'habitants et d'organisations francophones dans cette région qui ont fait partie de la francophonie.

M. Laurier Hamel a enseigné le français à l'école Notre-Dame secondaire. Il a pratiqué sa carrière pendant environ 25 ans et c'est retiré à cause d'une maladie mortelle. Il fesait aussi parti de l'ACFA (Association canadienne-française de l'Alberta) comme beaucoup d'autre gens de la communauté.

M. Dr Jean-Paul Bujeaud était un docteur populaire de plusieurs familles. À la maison avec sa famille et à l'ouvrage, il vivait seulement en français. Sa carrière dura environ 30 ans et lui aussi est mort d'une maladie mortelle. Il fesait également parti de l'ACFA en préparant des activités sportives et les picnics paroissials, les camps d'été et les fameuses cabanes à sucre. Comme plusieurs parents, il a aussi aidé à établir des cours français dans les écoles.

Dr Sabourin est arrivé à Bonnyville dans les années 1924, avant que l'hôpital fut bâti; alors il soignait les malades dans leurs maisons. Peu de gens savaient à propos la médecine alors il était très important.

La Caisse populaire, les Assurances Desjardins, dirigées par M. Girard et un avocat, M. Meunier sont trois exemples d'entreprises offrant des services bilingue dans ma communauté. Ceci était pratique pour les citoyens puisque pas tous étaient français.

M. Napoléon Vallée a fondé le premier magasin général de cette région en 1930. Ses services étaient également offerts en français.

L'hôpital a été un autre service francophone fondé par les soeurs d'Evron vers les années 1930.

En 1908, M. Albert Dergis, était un des premiers colons à Bonnyville et un bout de temps après, un jeune prêtre français, l'Abbé Bonny, est venu ici. Puisque ce petit village commençait juste de ce peupler et n'avait pas de nom, ce fut une bonne occasion de lui donné un nom. Il l'a nommé Bonnyville. L'Abbé Bonny fut soldat dans l'armée avant de devenir prêtre et il connaissait plusieurs langues. Avant de partir de ce village, il avait fondé un village, une paroisse et une église.

Pas trop longtemps après son départ, les paroissiens ont commencé des organisations chrétiennes francophones telle que les Chevaliers de colomb et le Mouvement des femmes chrétiennes.

Les gens d'autrefois étaient assez pauvres, alors leur base économique n'était pas très bonne. Quoiqu'ils avaient des subventions du gouvernement pour leur aider à survivre. Beaucoup de leur travail était bénévole. Ils avaient peu d'objets de luxe. Wow! Imagine vivre sans de luxe et avec peu d'argent! Je pense que les gens d'aujourd'hui aurait beaucoup de difficulté à vivre comme eux.

Tous ces gens ont été commun et reconnue dans leur société pour leurs efforts dans le développement du français.

Colette Lafond
école Dr Brosseau
8e année, Bonnyville

La francophonie, moi, et ma famille!

Pour moi, la francophonie est une très grande partie de ma vie. Je suis toujours entourée des personnes françaises et je suis dans une communauté française. Quand je visite mes grands-parents et quand je suis avec ma famille, je suis dans un environnement français. Je suis contente d'être francophone parce que je peux communiquer avec mes grands-parents en français et ils sont fiers de ça. Je me sens partie de notre culture. J'ai continuée la culture française et je sais que ceci est important pour moi, mes parents, mes grands-parents et mon pays. Je pense que la culture est ce que tu es. Tu as besoin de savoir d'où tu viens si tu veux savoir où tu veux aller! La culture reflet qui tu es!

J'ai appris la langue française parce que je savais que c'était une grande partie de ma culture que je voulais en prendre partie. Je veux continuer la tradition de notre culture familiale et nationale. La culture de ma famille est d'être francophone alors je veux être capable de montrer à mes enfants la langue française. Je veux qu'ils aient la même chance que j'ai eu! Notre pays a deux langues officielles: l'anglais et le français. Si nous voulons que sa reste comme ça dans le futur, je pense que c'est la responsabilité de cette génération de continuer la culture francophone. C'est important pour moi que je sache ses deux langues. C'est très utile aujourd'hui d'être bilingue pour l'emploi.

Un grand problème dans notre pays est que beaucoup de jeunes ne veulent pas parler français. Ils pensent que parce que la langue française est minoritaire, ils vont être minoritaire aussi et qu'ils ne vont pas être aussi important que les anglophones. Les jeunes parlent même pas français pendant une classe de français. C'est comme s'ils ont hontes de leur culture et de leurs racines. Ils ne comprennent pas que tu ne peux pas cacher ou enlever ta culture parce que tu es ta culture. Si tu essaies de cacher ta culture, tu ne seras pas capables de te connaître!

Pour arrêter ce problème les jeunes devraient savoir que la culture de leur famille n'est pas quelque chose que tu devrais avoir honte. C'est d'où tu viens et qui tu es! Je suis très fière d'être francophone et je veux seulement que plus de jeunes se sentent la même manière!

Sylvie Michaud
école de Mallaig
9e année, Mallaig

Les grandes personnes

Moi qui suis un petit garçon
Je vous dis que vos façon
À vous les grandes personnes
Me déplaissez et m'étonnes

Vous dites toujours des mots
Qui ne sont pas ce qu'il faut
Et votre vocabulaire
Jure avec le dictionnaire

Quand dans ma chambre le soir
Je veux entendre un histoire
Vous me répondrez après
Ce qui signifie jamais

Et quand je veux un petit jouet
Comme un auto pour m'amuser
Vous me dites nous verrons
Ce que cela veut dire non

Les grandes personnes ne sont
pas vraiment méchands au fond
C'est qu'elles n'ont pas toujours
le temps
pour penser à leurs enfants.

Vanda Melko
école G.P. Vanier
7e-8e-9e années, Edmonton

Perte du français

Comment peut-on garder notre langue française? Comment peut-on croire aux autres que la francophonie est importante. Ces questions m'inquiète de plus en plus à chaque jour.

Ma famille parle le français depuis que notre héritage a commencée. Moi aussi je parle le français, mais je trouve que je suis entrain de le perdre. je veux gravement garder ma langue française parce que je trouve la francophonie très importante, mais c'est difficile.

Je suis fière d'être une francophone et je pense que tu as besoin d'être fort pour rester francophone. Aujourd'hui les jeunes ne sont pas intéressés à parler le français parce qu'ils pensent que c'est trop difficile à apprendre et comprendre et c'est vrai. Ça c'est pourquoi tu as besoin d'être fort parce qu'il faut que tu te dises que tu vas essayer de l'apprendre et de parler le plus souvent que tu peux. C'est difficile pour moi à toujours le parler parce que la plupart de mes amis sont ceux qui ne sont pas intéressés aux français. La seule place où que je parle le français c'est à la maison et en classe et cela c'est rare. J'ai décidé de prendre ce cour pour m'encourager à le parler, mais on parle plus en anglais qu'en français entre nous; c'est pathétique.

Le monde ne connaît pas l'importance d'être francophone. Ce n'est pas seulement d'être capable de parler le français, mais ça te donnes des privilèges. Ça t'enrichit de deux langues. Maintenant à peu près toutes les choses que tu lis dans un livre ou sur une affiche sont en anglais et en français. Maintenant pour rentrer à l'Université c'est tellement difficile, mais si tu as tes deux langues ça peut t'aider un peu. Aussi si tu sors de l'Université avec deux langues tu as plus une chance d'avoir un emploi que quelqu'un avec seulement une langue.

Une chose qui me choque c'est quand les francophones, qui parlent et croient seulement au français agissent comme des rois ou des reines. Dans notre région c'est terrible, et à un point personne s'accordait. C'est tout à cause de l'école Héritage. J'ai rien contre cette école, mais je pense que tu peux être francophone sans aller à une école seulement en français. Le monde se fâche contre cette école parce qu'ils ont des privilèges que les autres écoles n'ont pas, juste parce que c'est tout français. Moi je suis francophone, et je ne vas pas à cette école, et on n'a rien. Tu es libre jusqu'à un point en étant francophone, mais comme tous les autres on a des problèmes.

J'espère que je vais garder ma langue française, et être une francophone pour le restant de ma vie, pour que mes enfants puissent avoir le plaisir de connaître cette fameuse langue. C'est une langue difficile, mais ça rend le monde plus fort, et moi plus fière!

Diane Lefèbvre
école G.P. Vanier
10e année, Donnelly

Le cadeau de Christine

Le voyage de l'aéroport à la maison fut long, car, j'avais hâte de tout raconter à Christine, ma meilleure amie. Mes parents et moi avions passé tout l'été en Europe, c'était mon cadeau pour mes seize ans. On avait tout vu, la statue de Jeanne d'Arc, le Louvre, la place de Concorde, la Tour Eiffel, et la liste con-

tinue. J'ai aimé voyager, mais j'étais impatiente de recommencer mes classes avec mes amis et passer mes soirées avec Christine.

J'avais connu Christine depuis la maternelle. On a eu beaucoup de batailles, mais on s'est toujours réconciliées. Elle était la seule personne au monde à qui je pouvais dire tous mes secrets sans avoir peur de sa réaction.

«On est finalement arrivé!» s'exclama maman en interrompant mes pensées.

D'un bond, j'étais sortie de l'auto avec mes malles et je courais vers la maison. Mes malles déposées dans ma chambre, je tournais mon attention vers le téléphone pour appeler Christine, malgré les protestations de ma mère.

Après trois coups de téléphone, la mère de Christine répondit: «Allô?»

«Oui, allô! Comment ça va, madame Grenon? Je pourrais parler à Christine s'il-vous- plaît?»

Sa voix est devenue enrouée, «Lisa...je ne sais pas... comment te le dire...Assieds-toi... Pendant l'été, Christine a attrapé ce qu'on pensait être une fièvre, mais...après on a découvert que c'était le cancer...la leucémie. J'ai essayé de te rejoindre en voyage, mais...»

«Non, ça ne se peut pas...ce n'est pas vrai, Christine est si jeune et en bonne santé. Dans quel hôpital est-elle?. Je parlais avec stupéfaction.

Je pouvais entendre les sanglots dans sa voix quand elle dit, «Elle est morte.»

Je ne pouvais pas le croire; j'accrochai le téléphone tout abasourdie. Mes jambes semblaient molles comme des guenilles quand je remontais les escaliers vers ma chambre.

Après ce qui semblait des heures, je me tournais de mon oreiller pour regarder le réveille-matin. Mes yeux tombèrent sur la photo de Christine et de moi prise en mai. On avait décidé qu'avec l'université dans un an, on devrait prendre une photo officielle de notre amitié. Soudain, la pensée que tous nos plans étaient tombés. Finis les voyages ensemble et les sorties avec nos amis spéciaux. Finies les conversations où on disait tous nos secrets. Christine était partie...partie... PARTIE...MORTE.

Je glisse ma main dans mes cheveux en frustration et elle s'accroche dans mon collier... Celui que Christine m'avait donné. Pendant une excursion dans les magasins, on avait décidé d'échanger à Noël deux colliers avec l'inscription «Meilleure Amie». J'étais si contente de donner ce cadeau à Christine. J'avais couru à sa maison le matin de Noël et on échangeait de cadeau.

À ce moment, ma mère frappa à ma porte, et introduisit sa tête dans ma chambre, «As-tu fini de dépaqueter?» Elle aperçut mes yeux rouges de larmes. «Qu'y a-t-il?»

«Eh, rien... Maman, je vais dépaqueter». Je ne voulais pas dire à ma mère la nouvelle. La prononcer la ferait vraie. Je ne pouvais pas vivre avec cela tout de suite, je ne voulais pas croire que Christine était morte.

Sans penser, j'ouvris mes malles et remis mes vêtements dasn la garde-robe et le bureau. Au fond de ma valise, je trouvais une statue de la Tour Eiffel. C'était mon cadeau pour Christine.

En la voyant, j'ai immédiatement pensé à Christine car elle collectionnait toutes sortes de statues. Elle avait des tablettes entières remplies de statues.

Pourquoi était-elle morte? Pourquoi pas moi? Comment Dieu pouvait prendre la vie de Christine qui était si jeune? Pourquoi sa vie était-elle finie? Tous ses rêves pour rien, perdus.

J'allais lancer la statue quand quelque chose m'a arrêtée. J'avais acheté ce cadeau pour Christine et je voulais encore le lui donner, mais comment? On ne peut pas donner des cadeaux aux morts, je devenais folle avec ces pensées. Cette nouvelle était trop pour moi et dans l'espace d'un demi-jour j'étais folle.

Je m'assis au pied de mon lit en tremblant. Cette nouvelle me rendait folle, j'allais m'étouffer d'émotions, si je ne parlais pas à quelqu'un, mais à qui? La seule personne avec qui je parlais était Christine.

Une idée se formait tranquillement et gagnait de la force. Si j'allais au cimetière voir la pierre tombale de Christine et parlais avec elle tout en lui donnant son cadeau. Peut-être cela me ferait sentir mieux?

Je saisis mon manteau et la statue et courus hors de la maison vers le seul cimetière dans notre petit village. J'arrivai hors d'haleine et tournai mon attention vers les pierres. Après quelques minutes, je trouvai le lieu où Christine reposait.

Je sentis les larmes dans mes yeux quand je me penchai pour toucher la pierre grisâtre où se lisait l'inscription, «Tu nous a touchés et nous ne t'oublierons jamais».

«Christine», j'avais de la misère à formuler les mots. «Je viens d'apprendre ta mort et j'ai tellement à te dire... Pour commencer...»

Ma conversation a duré des heures, mais je suis repartie de cette conversation avec une conscience en paix. Je lui ai dit tout ce qui venait à mon esprit. C'était presque comme si Christine était assise près de moi et m'écoutait. En parlant, je lui ai donné son cadeau et lui promis de venir la revoir.

Nicole Blanchette
école G.P. Vanier
11e année, Donnelly

L'importance de préserver notre culture canadienne-française

QUI SOMMES-NOUS?

Depuis le début de notre existence dans ce vaste univers, nous questionnons notre raison d'être. nous nous demandons parfois quels aspects de notre société environnante nous influencent et forment le moule par lequel nous établissons notre style de vie. Somme-nous les images réflétées du passé? Les idées du présent? La vision de l'avenir? Cette question s'adresse à chacun de nous et nous préoccupe. *Pour moi*, je crois que la réponse est bien simple: Nous sommes l'encadrement de tous ces trois aspects unis *ensemle*.

LA CULTURE

Les gens d'aujourd'hui s'identifient comme personnes uniques *intéressantes, comme* des gens à plusieurs visages d'après leur appartenance culturelle. Ceci engendre donc la manière de penser et de sentir, l'ensemble de moeurs, d'habitudes, les expériences de tous les jours ainsi que le dynamisme de sa langue à soi. Tout cela fait que nous sommes tous différents les uns des autres.

Un très grand facteur qui contribue à l'individualité d'une personne est sûrement sa langue. La langue utilisée comme moyen d'expression représente l'estime de soi. Elle est le miroir qui reflète le coeur de chaque personnalité et démasque ses plus profonds sentiments. Notre langue, c'est plus qu'un agent qui transmet la culture; c'est une manière de vivre.

Dans un monde où l'anglais prend préséance, il est parfois très difficile d'être reconnu comme francophone. Il faut toujours combattre pour préserver sa langue, lutter contre l'assimilation et prendre deux pas en arrière pour pouvoir réaliser un pas en avant. Nous, les Canadiens français, nous devons nous unir en masses, nous diriger continuellement vers un but commun et tenir fortement à nos convictions pour assurer la survie de notre culture. Nous survivrons en croyant que l'union fait la force.

NOS ORGANISATIONS FRANCOPHONES

Cette union de force est présente au coeur de nos organisations qui ont pour but de promouvoir la langue française et de préserver cette même culture. Ce regroupement de gens tels que l'Association canadienne-française de l'Alberta, la Fédération des jeunes canadiens français, la Francophonie jeunesse de l'Alberta et ainsi de suite, tous ces groupes influencent une grande partie de notre vie de tous les jours.

Dans une génération où le nombre des jeunes francophones de vingt-quatre ans et moins diminue continuellement (un déclin de 21,7% (624 010) entre 1971 et 1986) des organismes tels que FJA et la FJCF essaient de renverser les statistiques en démontrant l'importance de préserver la culture. Ceux-ci encouragent les jeunes à s' amuser et à s'éduquer «dans un contexte d'interactions sociales qui regroupent jeunes et adultes» (1) francophones. On apprend aussi qu'on est plus qu'un groupe de jeunes qui s'unissent pour parler en français. Nous, nous sommes francophones de coeur! Dans un pays bilingue où la technologie avance sans cesse, nous, qui avons conquis l'apprentissage de deux langues, nous voulons établir une différence!

La langue française est encore vivante au sein de nos communautés répandues à travers notre belle province et dans le Canada tout entier. Ce dynamisme francophone, nous pouvons le trouver en écoutant nos postes de radio francophones et en regardant la télévision française. C'est grâce à Radio-Canada que les nouvelles du monde entier son rapportée dans nos salons et interprétées dans notre langue maternelle. Cete voie de communication ouvre la porte à un héritage de connaissances qui enrichies nos vies et nous rendent fiers d'être de descendance française. À tous les gens qui travaillent dans le secteur de la publicité pour les francophones, félicitations pour un travail bien fait qui porte fruits dans nos vies!

Un deuxième groupe de gens cultivés qui démontrent l'importance de rester attachés à leurs racines sont nos courageux artistes francophones. Un excellent exemple de cet attachement culturel fut démontré lors de la soirée de L'ADISQ lorsque Céline Dion a refusé le Félix de l'artiste anglophone. Ses sentiments vis-à-vis ce sujet ont été hautement proclamés par ces mots: «Je ne peux pas l'accepter ce trophée-là. Je suis fière d'être Québécoise, mon public a compris que je ne suis pas une artiste anglophone.» (2) Bravo, un succès bien mérité Céline!

Au centre de l'ambiance française dans les arts et la musique, M. Jacques Chauvin s'est aussi acquis un prestige remarquable durant ces dernières années. Il inspire de l'enchantement et de l'énergie dans le coeur de tous les enfants qu'il rencontre. M. Chauvin nous dit que: «Mon plus grand défi c'est d'inspirer le désir de s'immerser dans la langue française... de démolir les obstacles, les barrières entre les deux langues.» (3) Chapeau bas à vous, cher Jacques!

ET NOUS, LES JEUNES?

Et nous, la jeunesse francophone, quels sont nos aspirations et rêves pour l'avenir? Garderons-nous dans nos vies et dans nos coeurs l'héritage transmis par nos grands-parents? Sera-t-il possible un jour de pouvoir vivre notre culture sans avoir peur d'être assimiler? Nous, les jeunes, nous gardons confiance car «plus de trois quarts des étudiants (77%) considèrent que la langue française va survivre en Amérique du Nord.» (4) De l'optimisme? Bien sûr! Avec l'inspiration que nous donnent nos écoles francophones en incitant la fierté francophone et *l'estime de soi, le rêve de pouvoir* vivre complètement en français n'est plus une illusion du passé.

ET MOI, DANS TOUT CELA?

Nous, en tant que jeunes francophones dévoués à la survie de notre culture, que pouvons-nous faire pour restorer cet esprit d'unité?

En premier lieu, je crois qu'on pourrait être membre de nos organisations francophones, encourager nos jeunes à parler en français à la maison et puis continuer de travailler avec enthousiasme pour ne pas devenir victime d'assimilation.

À notre drapeau francophone, symbole d'unité, mon respect, mon amour et ma confiance! Vive la francophonie! Vive notre drapeau!

Ginette Noël
école G.P. Vanier
12e année, Donnelly

BIBLIOGRAPHIE

1. Germain, Georges-Hébert. «Le français a de l'avenir» L'Actualité, juin 1989, p. 38.
2. Bisonnette, Lise, «La société distincte, c'est les autres», L'Actualité, le 1er mai 1990.
3. Le Franco, vendredi le 19 octobre 1990.
4. Le Franco, vendredi le 26 octobre 1990.
5. Projet Vision d'Avenir, Dossier Recherche No. 2, Fédération des jeunes canadiens français.

L'abîme

L'espoir qui file entre le sablier de
nos doigts
terre de nos aïeux, terre d'autrefois
ces rêves de naguère
conçus par nos grands-pères
ces espoirs qui périssent au fond de
l'abîme
ces valeurs que plus personne ne
prime.
Leurs rêves à perte de vue
la cime qu'on ne cherche plus
«WHO CARES?» que l'on dit
et la vie se poursuit.
Que nous réserve l'avenir
Quand la langue de Shakespeare,
vient s'imposer chez Molière,
et que l'on y perd?
not' chair en lambeaux
l'avenir en morceaux
poème sans faim
plus envie de rien
point?

Denis Fossberg
école Maurice-Lavallée
10e-11e-12e années, Edmonton

Un outil de la réforme scolaire pour les minorités

OTTAWA - «Cet ouvrage est un outil de taille pour permettre de poursuivre les progrès et d'assurer l'avenir des communautés minoritaires francophones et anglophones dans tout le pays», a déclaré le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, en annonçant la parution d'une étude intitulée **Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada: de l'instruction à la gestion** rédigée par la professeure Angéline Martel. L'étude a été parrainée et publiée par le Commissariat aux langues officielles. Quoiqu'elle soit de nature technique, elle a des résonances d'ordre politique et est donc susceptible d'intéresser ceux qui souhaitent que soit renforcée une partie vitale de la dualité linguistique canadienne.

À la suite de nombreuses consultations avec les responsables de l'éducation dans diverses provinces ainsi qu'avec les parents et les associations des minorités, le Commissaire s'est rendu compte dès 1986 qu'il était devenu nécessaire d'obtenir un ensemble de données et d'analyses qui fourniraient à tous les intervenants dans le dossier un instrument de travail précis et rigoureux permettant de poursuivre au mieux les objectifs de l'article 23 de la **Charte canadienne des droits et libertés de 1982**. L'analyse exhaustive des divers modèles de gestion scolaire par la minorité, qu'on retrouve au chapitre IV de l'ouvrage, est unique en son genre et constitue un instrument indispensable à de nouveaux progrès dans ce domaine.

Une importante partie de l'étude est fondée sur la notion d'«ayants droit» selon les dispositions de l'alinéa 23(1)a) de la Charte. Répondent à ce critère d'admissibilité de l'article 23, tous les enfants de 6 à 17 ans dont un parent au moins a pour langue maternelle la langue «de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident». À l'extérieur du Québec, là où cette disposition s'applique, la moitié des ayant droit, en raison surtout de l'exogamie et de l'assimilation, n'étaient pas eux-mêmes de langue maternelle française. Mais la Cour suprême du Canada a confirmé le caractère réparateur de l'article 23 dans l'arrêt Mahé qu'elle a rendu le 15 mars 1990: «L'article 23 est destiné à remédier, à l'échelle nationale, à l'érosion progressive des minorités parlant l'une ou l'autre langue officielle et à appliquer la notion de «partenaires égaux» des deux groupes linguistiques dans le domaine de l'éducation».

C'est pourquoi le calcul du nombre d'élèves admissibles, les ayants droit, est indispensable à la détermination du nombre d'enfants qui «justifie le droit de les faire instruire» dans leur langue. En effet, la Cour suprême a établi que:

«le chiffre pertinent aux fins de l'article 23 est le nombre de personnes qui se prévaudront en définitive du programme ou de l'établissement envisagés. Il sera normalement impossible



Angéline Martel

de connaître le chiffre exact, mais on peut en avoir une idée approximative en considérant les paramètres dans lesquels il doit s'inscrire - la demande connue relative au service (les effectifs) et le nombre total de personnes qui pourraient éventuellement se prévaloir du service (les ayants droit)».

Madame Martel fournit donc des données précises sur les effectifs et sur les ayants droit dans chaque province et dans les territoires. Elle établit aussi deux rapports significatifs au tableau synthèse II-5, page 69: les effectifs par rapport à la population de langue maternelle minoritaire âgée de 6 à 17 ans et le mêmes effectifs par rapports aux ayants droit. À l'échelle des francophones de l'extérieur du Québec, par exemple, ces rapports étaient respectivement de 99% et de 50% en 1986. Ni l'un, ni l'autre ne saurait en soi servir d'indicateur du respect des droits scolaires des minorités. Ensemble, en traçant aussi la voie de l'avenir, ces paramètres en fournissent «une idée approximative», à condition de tenir compte également de l'existence de modalités appropriées d'exercice de la gestion scolaire par la minorité.

L'étude rappelle entre autres qu'au début des années 1960, l'enseignement dans la langue de la minorité au niveaux élémentaire et secondaire n'était reconnu que dans une seule province sur douze juridictions, le Québec, et qu'à l'entrée en vigueur de l'article 23 de la **Charte canadienne des droits et libertés de 1982**, la moitié des provinces et territoires ne comptaient pas une seule école homogène de langue française.

Aujourd'hui, les acquis sont très variables selon qu'il s'agit des provinces à minorités numériquement importantes ou faibles et restent modestes dans ces dernières, même si toutes les provinces et les territoires dispensent l'instruction dans la langue de la minorité. La situation s'améliore partout malgré une baisse de natalité et des taux encore élevés et persistants d'anglicisation. L'étude démontre que l'augmentation générale des effectifs de 5%, observée entre les seules années 1986 et 1988 dans les écoles homogènes de la minorité francophone, est attribuable à la mise en oeuvre progressive de l'article 23. Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, où résident 76% des francophones hors Québec, cela se traduit par 5 300 élèves de plus à l'école française en deux ans; seulement en Ontario, 18 écoles homogènes françaises ont été créées pendant cette brève période. Dans les trois provinces les plus à l'ouest, la croissance est de 60% en deux ans, bien que les chiffres demeurent peu élevés en raison d'un point de départ extrêmement bas et de populations minoritaires dispersées. «En somme, dit le Commissaire, sans nier la lenteur, combien regrettable, de l'application de l'article 23 dans beaucoup de provinces, l'étude révèle un nouveau départ remarquable.»

Les données disponibles n'ont pas permis de calculer avec précision dans le cadre de cette étude, le nombre d'enfants admissibles en vertu des deux autres critères de l'article 23, soit la langue d'instruction d'un parent ou celle d'un frère ou d'une soeur. Les données découlant du premier critère, la langue maternelle des parents, sont fournies pour toutes les provinces de manière à permettre d'évaluer «le nombre total de personnes qui pourraient éventuellement se prévaloir du service» dans l'ensemble du Canada en vertu de l'application intégrale de l'alinéa 23(1)a). Celui-ci n'entrera en vigueur pour le Québec «qu'après autorisation de l'assemblée législative ou du gouvernement» de cette province, autorisation qui n'a pas été donnée.

La situation scolaire de la minorité d'expression anglaise du Québec, nettement avantageuse au départ, est beaucoup plus complexe qu'ailleurs. L'étude révèle qu'au Québec en 1986, 111 178 élèves recevaient leur instruction en anglais. Parmi ces élèves, on retrouvait 8 723 francophones (7,9%) et 26 251 allophones (23,4%). Ce sont surtout ces deux groupes qui ont perdu de l'importance au cours des deux années suivantes en raison des critères d'admission à l'école. Par ailleurs, 12 781 élèves de langue maternelle anglaise étudiaient en français durant la même année et ce nombre tend à croître. Enfin, parmi les 8 612 élèves qui recevaient alors leur instruction en anglais dans des institutions privées lesquelles bénéficient de subventions pouvant représenter jusqu'à 80% de celles versées aux écoles publiques, on dénombre 6 537 élèves de langue maternelle anglaise. La régression marquée des effectifs se poursuit quoique cette tendance semble s'atténuer, surtout dans les écoles homogènes de langue anglaise. Par ailleurs, le nouveau régime de commissions scolaires linguistiques établi par la Loi 107 pour remplacer l'actuel système scolaire confessionnel, qui comprend le système protestant traditionnellement de langue anglaise, ne pourra être mis en place que lorsque la Cour suprême du Canada en aura confirmé la constitutionnalité.

«Dans l'ensemble, les conclusions qui se dégagent de l'étude me paraissent relativement encourageantes», croit le Commissaire. «Elles ont inspiré en grande partie, avec la reconnaissance par les autorités, à la suite de l'arrêt Mahé, du droit des minorités de gérer leurs écoles, la conclusion de mon dernier rapport annuel où j'écrivais: on note en 1990 un nouveau vent d'espoir dans le domaine de l'éducation.»

Destiné aux personnes qui participent directement à la mise en oeuvre de l'article 23, cet ouvrage sera distribué aux ministères de l'Éducation et aux organismes de parents, aux associations de la minorité et aux commissions scolaires, à des parlementaires intéressés, à des centres de recherche et de documentation, à des bibliothèques spécialisées et aux journalistes qui en feront la demande au Commissariat.

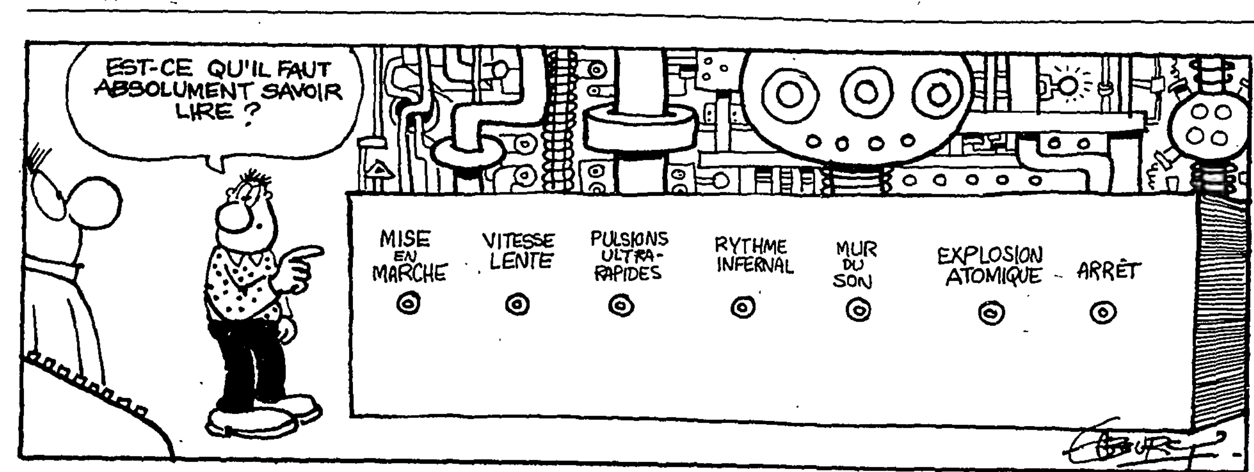
L'auteure de l'étude, Angéline Martel, est professeure de sociolinguistique et de linguistique appliquée à la Télé-Université du Québec à Montréal. L'ouvrage de près de 400 pages a été en chantier pendant plus de trois ans et a notamment profité de la collaboration de constitutionnalistes, de démographes et de démolinguistes.

Bonne...

(suite de la page 9)

pour dire que l'expérience valait la peine d'être vécue et qu'ils aimeraient bien la répéter dans les années futures. Ce merveilleux voyage-échange fut possible aussi grâce à la grande participation de tous les parents d'élèves autant du côté albertain que québécois. Merci à tous. Ce genre de voyage serait-il un excellent moyen pour permettre aux Canadiens de se découvrir entre eux?





La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

TABLEAU DE COMPARAISON ENTRE LES SERVICES OFFERTS AU QUÉBEC ET CEUX OFFERTS EN ALBERTA

QUÉBEC	ALBERTA
I. SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
A. GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	
- 52% des postes sont désignés bilingues	- 3% des postes sont désignés bilingues.
- 85% des postes bilingues du Canada	
- En 1989, 1699 fonctionnaires anglophones. (5.6% des effectifs)	- 297 fonctionnaires francophones. (2.3% de l'effectif)
- En 1988, 25 ministères offraient des services dans les deux langues dans 435 bureaux.	- 15 ministères offraient des services en français
B. GOUVERNEMENT PROVINCIAL	
- La Loi 101 fait du français la seule langue officielle.	- La Loi linguistique de 1988 réaffirme l'unilinguisme anglais.
- La Loi 142 garantit des services de santé en anglais.	- Aucune politique linguistique.
- Le taux de participation des anglophones à la fonction publique est inférieur à 1% et leur poids démographique supérieur à 10%.	
C. MUNICIPALITÉS	
- 99 municipalités offrent des services en anglais.	- Seulement quelques municipalités, dont Beaumont, offrent quelques services en français.
II. SERVICES DE SOINS DE SANTÉ	
- La Loi 142 garantit des services en anglais dans certains établissements désignés. (170)	- aucune politique ou garantie de services en français.
- 50% des professionnels(les) se disent aptes à parler l'anglais.	
III. SERVICES JUDICIAIRES	
- Des procès en anglais tant en matière civile que criminelle.	- En matière criminelle, on est à mettre en place un système de services en français. - Au niveau civil, il n'existe aucune politique.
IV. ÉDUCATION	
- 18.6% des anglophones âgés de 15 ans ou plus sont analphabètes, 29% des francophones.	- 18.1% des francophones âgés de 15 ans ou plus sont analphabètes fonctionnels.
- 28.7% des adultes anglophones ont poursuivi des études universitaires.	**A. Primaire et secondaire** L'Alberta ne reconnaît à ce jour aucun droit de gestion à la minorité
- La seule province offrant un système complet d'éducation publique pour sa minorité.	**B. Post-secondaire** Un total de 18% des adultes francophones ont fait des études universitaires (complétées ou pas)
- Aucune condition du nombre.	
- 2 550 écoles publiques élémentaires et secondaires dont 2 117 sont françaises, 306 anglaises et 66 offrant des cours dans les deux langues.	- Il y aura 8 écoles françaises en septembre.
- Au niveau collégial, 7 institutions sont anglaises et 2 offrant des cours dans les deux langues.	
- 3 universités anglophones.	- Une constituante universitaire la Faculté Saint-Jean à l'Université de l'Alberta.
V. MEDIAS	
- 19.4% du marché au Québec.	- A. Medias écrits: 1 hebdomadaire (tirage: 4 500)
- 24 hebdomadaires anglophones et - plus de 30 hebdomadaires bilingues.	- B. Medias électroniques: 1 station régionale de Radio-Canada à Edmonton (radio et télévision)
- 11 stations radiophoniques anglophones.	
VI. TRAVAIL	
- Un anglophone unilingue a, en moyenne, un revenu plus élevé qu'un francophone unilingue.	- Un francophone bilingue gagne un revenu inférieur à celui d'un anglophone unilinque.
- Le taux de chômage est inférieur chez les anglophones et leur revenu total moyen plus élevé que les francophones.	- Le taux de chômage est plus élevé chez les francophones et leur revenu total moyen plus bas que les anglophones.
	- Pour la grande majorité des francophones, la langue de travail est l'anglais.

Carrières et professions



Fédération des parents francophones de l'Alberta

est à la recherche d'un(e)

ASSISTANT(E)-ADMINISTRATIF(VE)

Fonctions:
Sous l'autorité du bureau provincial, il (elle) effectuera toutes les tâches reliées au travail du secrétariat et de la gestion des documents administratifs, incluant rédaction, correction de textes et tenue de livres. Il (elle) sera en charge de la réception et du service d'accueil du bureau provincial.

Exigences:
- Maîtrise de la langue française et bonne connaissance de l'anglais.
- Formation ou expérience pertinente dans le secrétariat.
- Connaissance du traitement de texte (Word Perfect) et base et banque de données.
- Dactylographie (60 mots/minute).
- Esprit d'initiative et volonté de s'intégrer à une équipe qui travaille pour le développement de l'éducation française en Alberta.

Rémunération: À négocier

Entrée en fonction: à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **7 juin 1991** à:

Yvan Beaubien
Directeur général
#205, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

CFP-PSC

Chef, soutien technique

44 395 $ - 53 077 $ (en révision)
Agriculture Canada – ARAP
Regina (Saskatchewan)

Votre défi

Relevant du chef de la division des systèmes informatiques, vous gérerez les activités de la section soutien technique. Vous aurez notamment la responsabilité de planifier et d'offrir le soutien technique pour le matériel, les logiciels, le réseautage et les services de télécommunications. Vous travaillerez avec la base de composantes suivantes : un mini-ordinateur HP3000, un commutateur de communications Gandalf Starmaster, des micro-ordinateurs tournant sur les systèmes d'exploitation UNIX et DOS et les logiciels POWERHOUSE et INFORMIX. Un projet de mise en place de réseau dans les succursales est en cours.

Vos compétences

Vous possédez un diplôme universitaire reconnu ou une formation postsecondaire acceptable avec spécialisation en informatique, ainsi qu'une vaste expérience reliée au matériel et aux logiciels techniques de même qu'aux télécommunications. Votre expertise pour la résolution de problèmes se reflète dans la qualité de vos projets antérieurs et dans l'application des technologies informatiques appropriées à votre environnement. L'expérience de la supervision, de préférence dans un milieu de soutien technique, et une bonne connaissance de l'anglais sont essentielles.

Pour en savoir plus long sur ce poste, acheminez votre curriculum vitæ et(ou) votre demande d'emploi avant le **14 juin 1991**, en indiquant le numéro de référence ***91-52-0090-1(W8F)***, à **Jennifer Turner, Commission de la fonction publique du Canada, 1975, rue Scarth, bureau 400, Regina (Saskatchewan) S4P 2H1.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

• Pour ne pas «refroidir les athlètes»

La FCG n'encourage pas l'usage du français

par MATHILDE JUTRAS
Journal L'Eau Vive

APF - Du 16 au 19 mai se déroulaient au Field House de Saskatoon les championnats canadiens de gymnastique, de trampoline et de ligne acrobatique. «Saskatchewan Gymnastic Association» (SGA), l'organisme hôte, a déployé quelques efforts afin de trouver des annonceurs publiques bilingues pour ces compétitions d'envergure nationale. Leurs efforts étaient vains, puisque la Fédération canadienne de gymnastique (FCG) y voyait là plus un inconvénient qu'un avantage.

«La cérémonie d'ouverture s'est entièrement déroulée en anglais» déplore Gérald Marchildon, directeur technique pour l'association provinciale de gymnastique. «À mon avis, il n'y a pas assez de français, mais je suis biaisé... J'avais presque l'impression que tout allait se passer en anglais».

M. Marchildon ajoute: «si Radio-Canada avait obtenu le contrat de couverture, il y aurait eu plus d'efforts faits pour le côté français». Depuis au moins quatre ans, CTV, qui est un réseau national anglais, décroche le contrat avec la FCG, à la consternation de plusieurs entraîneurs francophones.

Lors des finales et des cérémonies de remise de médailles, la fédération s'est passée des services de traduction, préférant l'unilinguisme. Mme Jean Sutton, de la Fédération ontarienne de gymnastique et personne ressource pour les contrats entre CTV et la FCG a invoqué le manque de temps pour expliquer l'absence du français.

Cette position a été confirmée par Mme Slava Corn, présidente de la FCG. «Nous avons un contrat important avec CTV. Cette année nous sommes confrontés avec un horaire très serré, nous avons un nouveau producteur, un nouveau caméraman. Et contrairement au passé, le tout sera enregistré au lieu d'être en direct. Voyez-vous, si une routine dure une minute et demi et qu'on utilise par la suite le mouvement au ralenti, ajoutez le français à cela... Les techniciens ont déjà de la difficulté à prédire le temps de filmage et cela devient compliqué pour la télévision. De plus, l'équipe technique ne veut pas être là indéfiniment».

Ce n'est pas l'avis du producteur de CTV John McLarty de l'Ontario. «S'il s'agit d'un événement enregistré à l'avance, le temps n'est pas un problème, affirme McLarty. Sachant son temps de filmage, l'équipe coupe là où elle veut. «Peut-être que s'il y avait trois langues, ça pourrait ralentir le temps... Mais même à ça, cela n'affecte pas l'enregistrement à l'avance. Je ne comprends pas cet argument. Ce n'est pas nous qui décidons, ce sont eux (FCG).

Mme Corn continue: «Il y a des athlètes qui participent à différentes épreuves et qui ne peuvent risquer de se refroidir entre les épreuves. La traduction française ralentit le processus et ce n'est pas bon pour l'athlète. C'est en pensant à l'athlète que nous procédons de cette façon».



est à la recherche d'un

Journaliste

Le candidat choisi travaillera sous la supervision du directeur-rédacteur, couvrira l'actualité franco-albertaine et albertaine sur une base hebdomadaire. Il sera aussi responsable d'un réseau provincial de correspondants.

Qualifications:
- Diplôme d'une école de journalisme reconnue
- Excellente connaissance de la langue et de la grammaire françaises
- Bonne connaissance de l'anglais oral et écrit
- Connaissance de l'ordinateur MacIntosh et du logiciel Pagemaker
- Capacité de travailler en équipe et sous pression
- Initiative, versatilité, tact et discrétion

Salaire: Selon la politique salariale en vigueur

Avantages sociaux: très intéressants

Date limite du concours: le 15 juin 1991

Entrée en fonction: le 5 août 1991

Si vous possédez les qualifications et les compétences requises, faites parvenir une lettre de présentation dactylographiée ainsi que votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Concours Journaliste
Le Franco
M. Pierre Brault
Directeur
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

LE FRANCO offre des chances égales d'emploi



Le Service fransaskois d'éducation des adultes

est à la recherche d'un **agent ou d'une agente d'informations** qui sera responsable de l'implantation de programmes de communications dans des domaines portant sur différents sujets et programmes du SFEA.

Fonctions:
- Assurer une communication efficace de nos services et de nos activités au public fransaskois
- La préparation, la diffusion et l'évaluation de l'information qui sert à des fins de communication des services et des activités du SFEA
- Effectuer la recherche d'information requise à l'interne
- Effectuer des recherches de données et de documentation
- La conception et la production du matériel promotionnel des activités et du fonctionnement du SFEA.
- La production de bilans d'activités.

Qualifications:
- Baccalauréat en communication
- Toute formation similaire ou expérience peut être prise en considération.

Qualités recherchées:
- Communications efficaces
- Bon contact avec les gens
- Sens de l'organisation
- Sens de l'initiative, être autonome
- Une maîtrise des langues française et anglaise
- Un permis de conduire valide
- Bonne connaissance de l'informatique (Macintosh).

Lieu de travail: de préférence au siège social, c'est-à-dire à Gravelbourg (Saskatchewan)

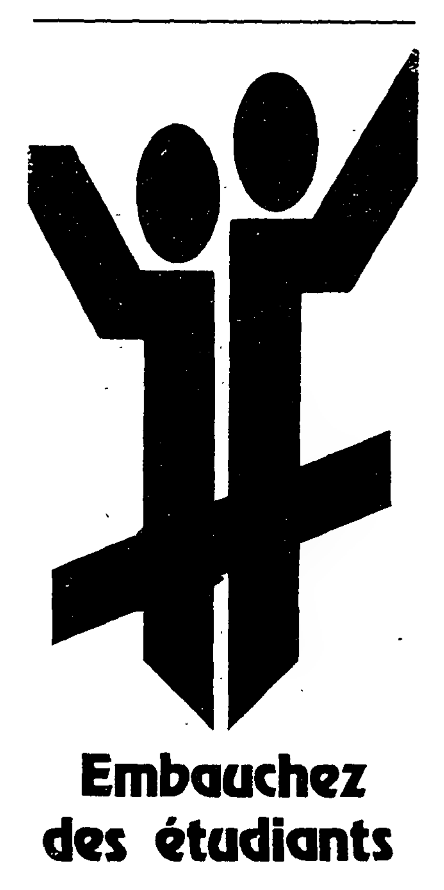
Rémunération: de 24 000 $ à 42 000 $ par an selon la formation et l'expérience ainsi qu'un plan d'avantages sociaux intéressant. Ce poste est à temps complet et permanent.

La date limite du concours est le jeudi 13 juin 1991.

Entrée en fonction: à déterminer

Le candidat ou la candidate peut faire parvenir son curriculum vitae à:

M. Donald Michaud
SFEA
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0 (téléphone: (306) 648-3129)
(télécopieur: (306) 648-2295)



Embauchez des étudiants

• Jeunesse Canada Monde

À l'école jusqu'à la 6e



(Photo Geneviève Goggin)

Ces petits enfants fréquentent l'école située à un kilomètre du village. La plupart d'entre eux termineront leur éducation en 6e année faute de revenus suffisants pour faire des études avancées.

par GENEVIÈVE GOGGIN

EDMONTON - «Bhinneka Tunggal Ika» qui se traduit par, «Unité dans la Diversité», se trouve être la dévise de la République de l'Indonésie. Malgré les grandes différences géographiques, linguistiques et culturelles d'une région à l'autre du pays, l'état réussit à réunir son peuple sous cinq principes «inséparables et liés» qu'on nomme la Pancasila. Le premier Sila cite le besoin de croire en un seul et unique Dieu et les autres rapportent l'importance de l'unité, de la démocracie ainsi que la justice sociale et humanitaire. Ces principes avec l'autorité générale du gouvernement jouent un grand rôle dans la vie des Indonésiens. Même au niveau du village, le chef du village est un homme de grande importance à qui énomément de respect est dû. Toute décision significative passe d'abord par lui et ce qu'il décide est plus ou moins la loi. Il est élu par les gens du village, par les hommes et les femmes âgés de 17 à 50 ans. Avant même de se préparer à une campagne électorale, chaque candidat doit passer un test idéologique présenté par le militaire de chaque province. En plus de ceci, l'homme (ou la femme) doit posséder un certificat de naissance, un certificat d'école élémentaire ainsi qu'une attestation prouvant qu'il ou elle n'a jamais fait de prison, ni fait partie d'un organisme interdit tel qu'un organisme communiste. Une fois élu, le Kepala Desa (chef de village) reçoit un salaire de 40 000 Rps par mois (27 dollars) en subvention du gouvernement ainsi que 30 000 Rps par mois (20 dollars) du village. Il a aussi accès à 82 acres de terre qu'il peut louer ou cultiver pour la durée entière de son mandat qui est au maximum de huit ans.

Comme j'ai tenté de l'expliquer dans l'article précédent, le Desa est séparé en douze Dusun avec un chef pour chaque Dusun et un chef pour tout le Desa. Chaque Desa a un bureau principal et un service médical. Chaque Dusun a sa propre mosquée (temple musulman).

Les enfants doivent souvent se déplacer pour aller à l'école. Les enfants de notre village devaient marcher un kilomètre pour aller à l'école élémentaire. Ceux qui veulent continuer leurs études doivent aller en ville, ce qui n'est pas souvent possible pour les villageois car c'est au dessus de leurs moyens financiers. Plus souvent qu'autrement, les jeunes arrêtent leur éducation à la sixième année. Ils se rendent en classe tous les matins sauf les dimanches. Ils apprennent le Bahasa Indonesia, la langue officielle du pays, dès la première année car c'est maintenant obligatoire partout en Indonésie. Malgré le fait que la plupart des villageois parlent le Bahasa Indonesia, la langue de communication demeure leur langue locale, le Sasak. L'école enseigne également les mathématiques, les sciences pures et sociales, les arts, les sports et bien sûr, l'étude de la Pancasila ainsi que la religion. La religion, l'Islam, joue un très grand rôle dans la vie de tous les jours des villageois; je tenterai de présenter le sujet en plus grands détails dans un article prochain.

Je vous laisse donc avec un bref aperçu des deux prochains articles: la santé et l'économie suivis de la religion et des coutumes.

Agriculture

• Le porc canadien

Faire la promotion sur le marché mondial

par KIM McKINNON

OTTAWA - Le secteur canadien du porc a mis sur pied un organisme qui fera la promotion de ses produits à l'étranger afin d'accroître la part canadienne du marché mondial.

Porc Canada International fera connaître le porc de chez nous aux acheteurs potentiels du Japon, du Mexique et de l'Australie. Il informera aussi les exportateurs canadiens de l'évolution des tendances du marché et des possibilités commerciales de ce pays.

La tâche prioritaire du nouvel organisme consiste à diversifier les marchés d'exportation de façon à être moins dépendant du marché des États-Unis, le plus important débouché pour le porc canadien.

«Le désir de réduire notre dépendance à l'égard d'un marché en particulier a été très important dans la création de Porc Canada International», explique le directeur administratif, Jacques Pomerleau.

Pour assurer la prospérité du secteur agricole canadien, le pays doit être concurrentiel sur le marché international du porc. Le porc arrive au deuxième rang des produits agricoles d'exportation au Canada. La production de porc génère 10% du revenu agricole canadien et la valeur des exportations annuelles est de 700 millions de $.

Porc Canada International est le fruit des efforts du Conseil canadien du porc, qui représente 35 000 producteurs, et du Conseil des viandes du Canada, porte-parole des établissements d'abattage et des exportateurs.

Agriculture Canada et Affaires extérieures Canada ont également participé à la création de l'organisme. Dans le cadre du Programme de stratégies de commercialisation pour le secteur agricole (SCSA), ces deux ministères aident les associations sectorielles à améliorer leurs méthodes de commercialisation.

Le but du programme est d'aider à mettre au point des stratégies à long terme qui permettront d'accroître les ventes de porc sur des marchés prioritaires comme celui du Japon. Les groupes sectoriels seront alors en mesure d'atteindre les objectifs établis dans les stratégies, avec l'aide technique des deux ministères.

Dans le cas du secteur du porc, la création de Porc Canada International constituait la première étape du processus. La deuxième étape, celle de la collecte de renseignements, est déjà en cours.

Des représentants de Porc Canada International ont visité le Japon récemment pour s'enquérir des possibilités commerciales qu'offre ce pays. Le secteur canadien du porc exporte des produits au Japon depuis plus de 20 ans, mais la demande évolue sur ce marché. C'est ainsi qu'on a appris que les consommateurs veulent plus de viande de porc fraîche, renseignement utile dans l'élaboration d'une stratégie à long terme pour ce marché.

Porc Canada Internatinal se sert avec profit des normes sanitaires canadiennes et de la qualité du porc canadien pour faire la promotion de ses produits à l'étranger.

M. Pomerleau affirme que le porc canadien est un produit assez facile à vendre grâce à l'image qu'il projette. «Il est non seulement nutritif, mais aussi propre et sain,» conclut-il.



• Environnement

Des capsules pour un meilleur environnement?...

NOUVEAU-BRUNSWICK - Les producteurs des régions humides du pays pourront éventuellement contribuer à mieux protéger l'environnement grâce à une nouvelle technique de fertilisation des sols qui consiste à utiliser des capsules de tourbe incorporée à du fertilisant conventionnel.

«Selon nos études, affirme John Richards de la Station de recherches d'Agriculture Canada à Fredericton (N.-B.), la tourbe ainsi incorporée au fertilisant empêcherait l'eau de lessiver les nutriments contenus dans le fertilisant».

Et d'expliquer: «Nos expériences ont démontré que 50% des nitrates contenus dans les fertilisants sont lessivés quand on fait passer un centimètre d'eau dans des sols traités avec des fertilisants conventionnels. Par contre, en utilisant des capsules de tourbe et de fertilisant, la perte de nitrate ne se chiffre qu'à 7%».

La tourbe incorporée au fertilisant joue un rôle de tampon qui lui permet de relâcher à petites doses les nutriments contenus dans le fertilisant.

Pour fabriquer de telles capsules, la tourbe est morcelée dans une extrudeuse puis incorporée à un fertilisant conventionnel. Les capsules produites peuvent être de grosseurs variables. Celles utilisées au Nouveau-Brunswick, de forme cylindrique, mesurent 7 millimètres par 10.

M. Richards fait état de recherches effectuées en Union soviétique où l'utilisation de capsules fertilisantes semblables a permis d'augmenter le rendement de certaines productions.

Cependant, M. Richards précise: «Notre but va au-delà des besoins d'augmenter le rendement de notre production. En Amérique du Nord, notre productivité est déjà très élevée. Les fruits de cette recherche contribueront éventuellement à assurer une plus grande qualité de notre environnement».

La nature de la recherche à Fredericton consiste principalement à trouver des solutions pour prévenir la contamination de la nappe phréatique. Les capsules fertilisantes pourraient contribuer grandement à résoudre ce problème parce qu'elles permettent une utilisation plus rationnelle des fertilisants tout en apportant plus d'azote à la plante.





• La pomme de terre

Un aliment riche en fibre

par KIM McKINNON

OTTAWA - L'humble pomme de terre. Chaque soir, elle prend place discrètement dans notre assiette, entre la viande et les légumes. Par son aspect traditionnel et sans éclat, elle rappelle un peu cette vieille paire de pantoufles que nous avons l'habitude de porter.

La pomme de terre pourrait cependant grimper de quelques degrés dans la hiérarchie des aliments-santé, car on lui attribue une teneur élevée en fibres.

Des études menées récemment par Agriculture Canada et Santé et Bien-être social Canada révèlent que la chair et la peau de la pomme de terre contiennent environ 2 et 5% de fibres alimentaires, respectivement, soit plus que le maïs, le choux, la tomate et le concombre.

«Il ne fait aucun doute que la pomme de terre est une bonne source de fibres alimentaires, affirme John Mullin, employé au Centre de recherches sur les aliments d'Agriculture Canada. Elle est également riche en fer, en calcium et en potassium ainsi qu'en vitamines B et C, même après la cuisson».

Comme la pomme de terre se vend à un prix raisonnable et qu'elle est offerte toute l'année, M. Mullin conclut qu'elle mérite plus de considération de la part des consommateurs soucieux de leur santé.

Le ministère étudie présentement les effets de la cuisson sur la teneur en fibres. Il cherche également à déterminer si les pommes de terre nouvelles affichent une teneur différente de celle des tubercules qui ont été entreposés. Les résultats de cette analyse paraîtront dans le Fichier canadien sur les éléments nutritifs, une source d'information pour les diététiciens et les nutritionnistes.

On analyse la teneur en fibres en retirant d'abord les protéines, puis l'amidon et enfin les matériaux. Ensuite on mesure ce qui reste.

Les analystes ont fait bouillir des pommes de terre nouvelles et ont testé des tubercules d'entrepôt en les faisant cuire aux micro-ondes et au four traditionnel. Il paraîtrait qu'une légère augmentation de la teneur en fibre existe avec les trois méthodes employées.

«Les gens pensent à tort que la valeur nutritive d'un aliment diminue lorsqu'on le cuit, explique M. Mullin. Il peut y avoir perte de certains éléments nutritifs, mais la concentration en fibres devient en fait plus élevée à cause de l'eau qui s'évapore durant la cuisson.»

Ces analystes ont également constaté que les pommes de terre entreposées contiennent sans doute un peu plus de fibres que les pommes de terre nouvelles. Ils poursuivent leurs travaux pour déterminer si la teneur en fibres varie d'une variété de tubercule à l'autre.

Sept variétés de pommes de terre d'entrepôt et de pommes de terre nouvelles de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick font l'objet d'analyses. Les résultats de ces analyses montreront si la variété est un facteur et si la teneur en fibres change durant l'entreposage.

John Mullin estime que ces résultats réjouiront non seulement les amateurs de pommes de terre, mais aussi les sélectionneurs.

«Les sélectionneurs cherchent constamment à améliorer les rendements ou la résistance aux maladies, dit-il. J'espère que les résultats des analyses les inciteront à tenir compte de la valeur nutritive des pommes de terre, car le régime alimentaire des occidentaux est pauvre en fibres.»

Entretemps, M. Mullin recommande de cuire votre pomme de terre au four et de la consommer avec la peau, dès ce soir...

• Grâce aux satellites

Les chercheurs voient en cinémascope

par BRIGID RIVOIRE

LETHBRIDGE - Les agriculteurs peuvent compter sur l'aide du ciel dans la lutte qu'ils livrent à l'érosion par le vent. Grâce à des images-satellite, les chercheurs d'Agriculture Canada peuvent maintenant déterminer avec plus de précision quels champs sont les plus exposés à l'érosion par le vent et mieux préparer les agents agricoles locaux à faire face aux problèmes imminents.

«En utilisant cette technologie, nous voulons dresser un répertoire des champs susceptibles d'être attaqués par l'érosion, lequel servirait de point de départ à l'intervention des agents agricoles», explique le Dr Dave Major, spécialiste de la physiologie végétale à la Station fédérale de recherches agricoles de Lethbridge. «Munis de cette information, les agents agricoles peuvent alors localiser avec précision les endroits qui doivent être inspectés plus à fond et où l'application de mesures correctrices pourrait être nécessaire».

L'érosion par le vent, plus forte à la fin de l'automne et au début du printemps, pose un problème de taille aux producteurs. Dans le seul Ouest canadien, de quatre à cinq tonnes de sol par acre seraient perdues chaque années à cause de l'érosion, ce qui représente des pertes de production de l'ordre de plusieurs millions de dollars pour les agriculteurs.

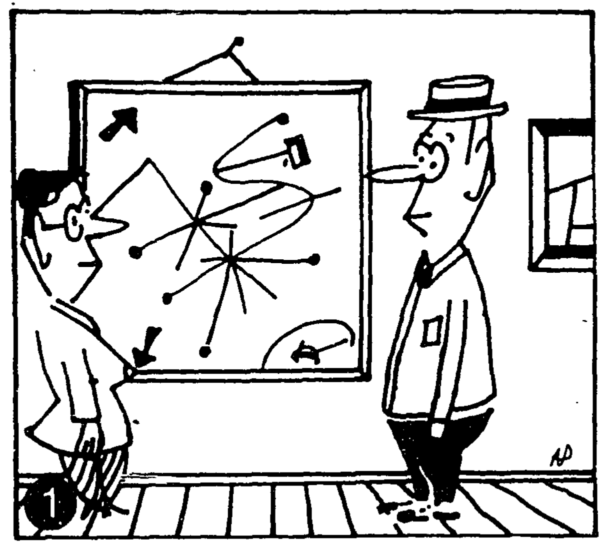
L'utilisation des satellites étant moins coûteuse que l'embauche à contrat d'avions pour la prise de photographies aériennes, les chercheurs peuvent tirer avantage de la technologie offerte par les satellites en prenant des dispositions à l'avance avec le Centre canadien de télédétection pour qu'un satellite prenne des photos d'un endroit précis au moment où il le survole.

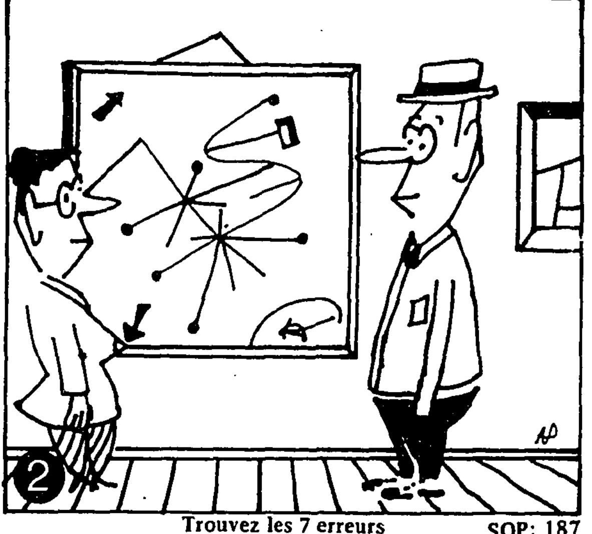
Sur les images ainsi obtenues

(suite en page 21)

Amusons-nous...

jouez avec nous

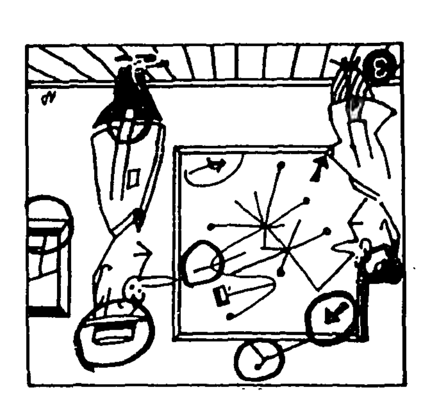




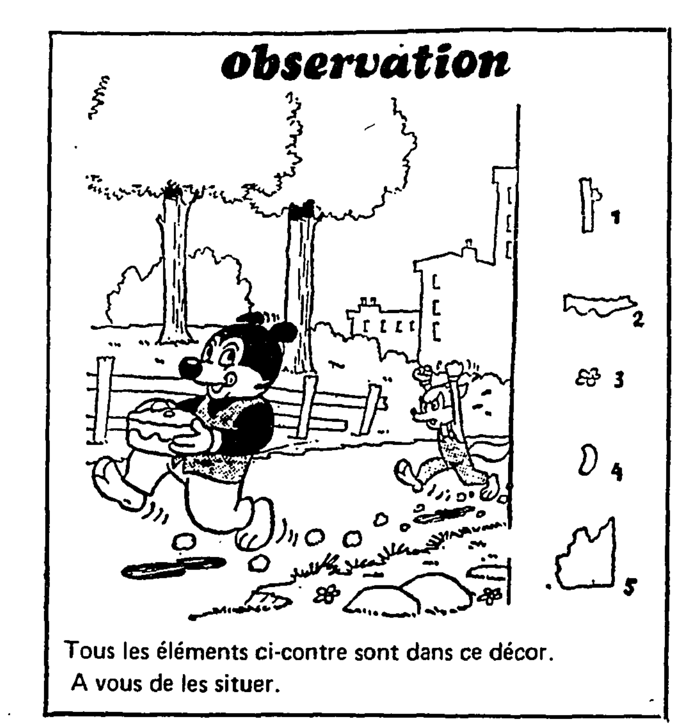
Trouvez les 7 erreurs SOP: 187

solutions

OBSERVATION: 1—Barrière. —2—Le gâteau. — 3— La fleur de gauche. —4—Le bord de la manche de Placid.



observation



Tous les éléments ci-contre sont dans ce décor. A vous de les situer.

mots cachés

8 lettres cachées

E	N	F	A	M	M	B	M	A	C	H	E	F	E	R
N	O	E	L	L	I	A	M	I	L	T	S	O	R	T
I	R	N	L	F	N	N	O	F	N	C	U	N	E	A
M	E	T	E	E	E	D	E	E	O	E	E	T	I	D
A	G	O	G	I	L	E	L	R	M	R	U	E	M	E
L	R	N	E	X	R	L	N	D	A	R	G	R	R	C
N	O	M	L	U	I	E	I	R	M	I	A	E	O	A
C	F	T	A	A	T	T	I	A	A	O	S	U	L	S
T	A	D	R	T	T	T	E	C	S	N	L	T	E	T
E	E	R	E	E	U	E	A	O	A	I	E	E	L	I
L	E	M	I	M	M	R	M	B	E	M	C	S	L	N
F	C	N	A	L	B	P	E	R	A	A	R	U	I	E
F	E	U	I	L	L	E	E	A	L	L	E	E	U	M
I	E	I	R	E	L	O	T	I	E	E	L	U	O	C
S	P	U	R	E	S	I	N	A	V	L	A	G	R	E

abattu
aciérie
allée
allège
amas
armature
arne

bandelette
blanc
bocard

carillon
castine

cédat

cisaille
cornette
coulée
coulière

fenton
ferraille
feuille
fonte
forge
forgeron

galvanisé
gueuse
gueuset

lame
laminé
laminoir
lente
limaille
lormier

mâchefer
métal
mine
minerais
mineur
mise

pure

rouille

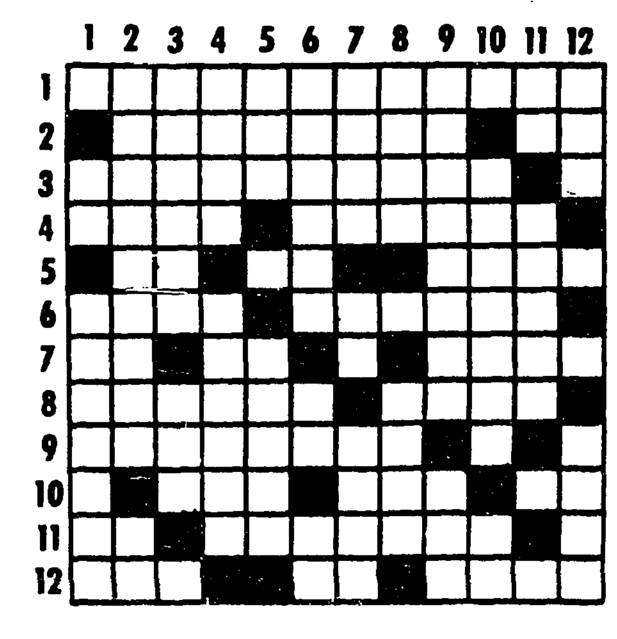
sifflet

tôlerie
trempé

réponse: CORNETTE

CONCOURS DE MOTS CROISÉS

GAGNEZ UN ROMAN d'une valeur de 25 $



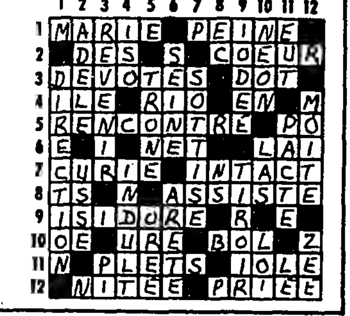
VERTICALEMENT

1- Jumelles. — Mouvement insurectionnel (pl.)
2- Aussi. — Pron. pers.
3- Huile volatile extraite de la fleur d'oranger. — Contraction convulsive de certains muscles du visage.
4- Prén. de la femme de l'enfant Pierre de Portugal. — Étoile (latin).
5- Dém. — Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants.
6- Fêtée le 21 octobre. — En les. — Pron. pers.
7- Jeune baliveau en réserve. — A toi. — Titre des grands officiers de la couronne.
8- Titre légal de l'or et de l'argent. — Présentement.
9- Draperies. — Sainte.
10- Qui n'ont pas d'indulgence. — Unit les parties du discours.
11- Fleuve de Russie. — Touffu.
12- Grand fleuve. — Grosse pièce de bois pour soutenir provisoirement une construction.

HORIZONTALEMENT

1- Courbure en forme de genou.
2- Femme d'un général. — Préf.
3- Du verbe caresser.
4- Fermé. — Qui sont en usage.
5- De l'espagnol. — Lui. — Couche pigmentaire de l'Iris.
6- Mis en circulation. — Allonger.
7- Moi. — Règle double. — Va ci et là.
8- Ce qui est écrit en tête d'une lettre. — Hardie.
9- Faire usage de.
10- Pour ouvrir ou fermer. — Poss. — De la gamme.
11- Conj. — Qui professe un art libéral.
12- Sur. — Inf. — Sorte de boîte qui sert à mettre quelque chose.

Solution du concours du **26 avril 1991**



Complétez la grille et retournez-la **avant le 21 juin 1991** *à l'adresse suivante:*

Mots croisés
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton, Alberta, T6C 0Z2

La gagnante du **Concours de mots croisés** de l'édition du **26 avril** dernier est **Juliette Bourque** d'Ottawa, Ontario.

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________ TÉLÉPHONE: ____________________

VILLE: ____________________ CODE POSTAL: ____________________

Chercheurs...

(suite de la page 19)

on mesure les résidus de cultures et on estime s'ils sont suffisants pour protéger le sol afin de déterminer les endroits qui pourraient présenter des problèmes. Une fois l'information entrée dans un micro-ordinateur, il est possible de la superposer à une grille du comté en y marquant les routes, les chemins de fer et d'autres points de repère comme points d'orientation.

À l'heure actuelle, les agents de comté, chargés de la surveillance de l'érosion, se déplacent dans le secteur qui leur est attribué afin d'inspecter sur place les champs après des tempêtes de vent et de déceler les signes indicateurs d'érosion. Tout en étant assez efficace, cette méthode comporte plusieurs limites.

«Dans le comté de Warner (Alberta), il n'y a que deux personnes pour inspecter plus d'un million d'acres, déclare l'agent agricole Bob Forest. Non seulement la superficie est-elle importante mais, parce que nous devons nous en tenir aux routes, nous ne voyons qu'une fraction du champ comme tel. Les images prises par satellite nous donnent une vue aérienne du comté, et ainsi un meilleur tableau de la situation».

Les chercheurs concèdent que cette technologie ne tient pas compte de toutes les variables nécessaires pour établir qu'il y a érosion du sol.

«Un sol nu en lui-même ne signifie pas que la région sera assurément exposée à l'érosion du sol, explique le Dr Major. Il faut encore se rendre au champ et l'inspecter effectivement pour déterminer s'il y a des risques d'érosion. Mais cette indication nous donne quand même un excellent point de départ».

Bob Forest abonde dans le même sens. «Il vaut bien mieux prévenir que guérir. Si nous arrivons à identifier les régions où il pourrait y avoir un problème, nous pourrons alors y faire face beaucoup plus rapidement».

Lorsqu'elles auront identifié les régions à risque, les autorités du comté communiqueront avec les propriétaires du terrain dans le but de discuter des mesures à prendre pour remédier à la situation. L'ensemencement d'une culture d'hiver, l'épandage de fumier ou même la disposition de bailes de foin sur le champ peuvent tous contribuer à limiter les effets de l'érosion.

Jusqu'à maintenant, le projet expérimental initial a été bien accueilli et a suscité de l'intérêt chez nos voisins du Sud. Le ministère de l'Agriculture des États-Unis envisage à l'heure actuelle d'adopter le système pour l'appliquer à l'échelle du pays.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

D.B.L.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

S.L.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Les SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour les projets indiqués ci-dessous adressées au Secrétaire-trésorier, Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00, heure locale.

PROJET: CL 150 10 bfc Cold Lake (Alberta).
Construire un bâtiment et des travaux associés

DATE DE FERMETURE: Le mercredi 26 juin 1991

DÉPÔT: 100 $

Soumissions déposées

Les sous-traitants en mécanique et électricité doivent soumettre leurs soumissions au bureau de soumissions déposées au «Alberta Construction Tendering System», 10215 - 176 Rue, Edmonton (Alberta) T5S 1M1 au plus tard:
14 h 00, heure locale LUNDI 24 juin 1991
conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux du fédéral de dépôt de soumissions.

PROJET: SD 163 10 bfc Suffield (Alberta)
Amélioration du système de distribution d'eau

DATE DE FERMETURE: Le mercredi 26 juin 1991

Dépôt: 100 $

Soumissions déposées

Les sous-traitants en mécanique et électricité doivent soumettre leurs soumissions au bureau de soumissions déposées au «Alberta Construction Tendering System», 928 A 18th St. S.W., Medicine Hat (Alberta) T5S 1M1 au plus tard:
14 h 00, heure locale LUNDI 24 juin 1991
conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux du fédéral de dépôt de soumissions.

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, tél.: (613) 998-9549 ou fax (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de construction et au bureau régional dans la région du projet ainsi qu'au bureau de TPC indiqué ci-dessus.

Canada

Aériens...

(suite de la page 3)

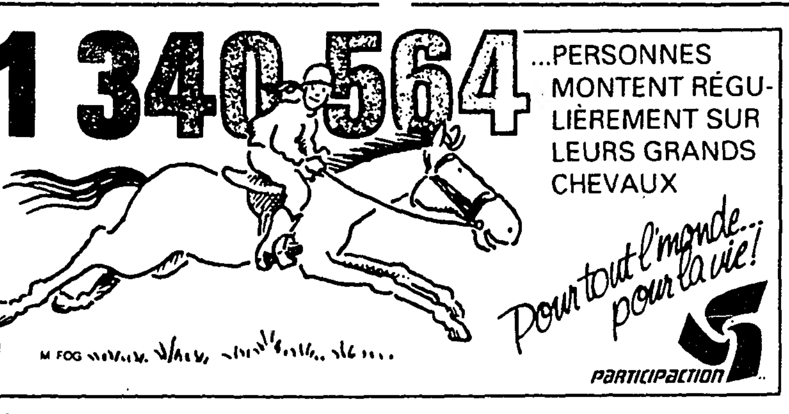
dicapées.

Le enquêteurs ont constaté qu'un transporteur, Air BC, avait pour politique de ne pas accepter les personnes aux prises avec certains hancicaps à bord de certains petits aéronefs. L'Office lui a ordonné de se prononcer sur cette conclusion voulant que cette politique puisse constituer un obstacle indu. Si la politique est considérée comme telle, l'Office peut ordonner au transporteur de l'abolir.

De plus, les enquêteurs ont constaté qu'en les examinant une à la fois, les politiques des transporteurs relatives au transport des personnes handicapées ne semblaient pas poser de grandes difficultés. Toutefois, ces politiques sont discrétionnaires et peuvent varier sans préavis. En outre, il y a inconstance quant à l'accessibilité des services de sorte que les personnes handicapées ne peuvent pas voyager aussi aisément que les personnes sans handicap.

Les enquêteurs considèrent que le caractère arbitraire et inconstant de ces politiques constitue un obstacle pouvant être éliminé par l'imposition de normes de transport. Les normes envisagées, que les transporteurs sont appelés à commenter, représentent ce qui se fait de mieux dans l'industrie.

Le rapport complet des enquêteurs sera présenté à l'Office plus tard cette année et portera sur plusieurs questions touchant les petits aéronefs. L'Office a décidé de considérer le rapport préliminaire, étant donné la nature des conclusions.



CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 8 au 14 juin 1991

SAMEDI

- 17h00 **BASEBALL DES EXPOS** Montréal à Atlanta
- 19h30 **FILM AU TÉLÉCINÉ**
- 20h00 **VISIONS D'ICI**
- 21h00 **SAMEDI P.M.**
- 21h55 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h15 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 22h40 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Certains l'aiment chaud

DIMANCHE

- 17h00 **SECOND REGARD**
- 18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 18h05 **LES CHEMINS DE LA GUERRE**
- 19h00 **JUSTE POUR RIRE**
- 20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** La Révolution française
- 21h50 **LES BEAUX DIMANCHES** Grand test
- 22h50 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 23h10 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h30 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
- 23h35 **CINÉ-CLUB** Fanny

LUNDI

- 17h00 **ALICE AU PAYS DES MERVEILLES**
- 17h30 **UNE RÉALISATION DE...**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **PLUS**
- 19h00 **L'AVOCAT DU DIABLE**
- 19h30 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **L'ÎLE**
- 22h00 **LES FRANCOFOLIES** Plume Latraverse
- 23h00 **L'HEURE G**
- 00h00 **RENCONTRES**

MARDI

- 17h00 **ALICE AUX PAYS DES MERVEILLES**
- 17h30 **UNE RÉALISATION...**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **PLUS**
- 19h00 **L'AVOCAT DU DIABLE**
- 19h30 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **FESTIVAL HAUTE TENSION**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 00h00 **RENCONTRES**

MERCREDI

- 17h00 **CE SOIR**
- 17h30 **BASEBALL DES EXPOS** Cincinnati à Montréal
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **GÉNIES EN HERBE**
- 21h30 **L'AVOCAT DU DIABLE**
- 22h00 **L'HEURE G**
- 23h00 **RENCONTRES**

JEUDI

- 17h00 **ALICE AU PAYS DES MERVEILLES**
- 17h30 **GÉNIES EN HERBE**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **PLUS**
- 19h00 **L'AVOCAT DU DIABLE**
- 19h30 **CARRIÈRES**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **LES GRANDS FILMS** Le dixième homme
- 23h30 **L'HEURE G**
- 00h30 **CINÉMA** Le chanteur de Jazz

VENDREDI

- 17h00 **ALICE AU PAYS DES MERVEILLES**
- 17h30 **GÉNIES EN HERBE**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **PLUS**
- 19h00 **L'AVOCAT DU DIABLE**
- 19h30 **COMMENT ÇA VA?**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **LA RAGE DE VAINCRE**
- 23h00 **L'HEURE G**
- 00h00 **CINÉMA** Spirale

★ ★ ★ ★ ★ L'EUROTÉLÉ

TV5

Semaine du 8 au 14 juin 1991

SAMEDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.**
- 17h30 **THALASSA**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **STARS 90**
- 20h00 **DESTINATION LE MONDE**
- 21h00 **ALICE**
- 21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h35 **STARS 90**
- 00h05 **DESTINATION LE MONDE**
- 00h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.**
- 17h30 **7 SUR 7**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **CARACTÈRES**
- 19h55 **HISTOIRES D'AGRICULTEURS**
- 20h45 **PIERRE BOULEZ**
- 21h35 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h20 **CARACTÈRES**
- 23h45 **HISTOIRES D'AGRICULTEURS**
- 00h35 **PIERRE BOULEZ**
- 01h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **LE ROI SE MEURT**
- 20h30 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h15 **LE ROI SE MEURT**
- 00h10 **DU CÔTÉ DE CHEZ FRED**
- 01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **TOUS À LA UNE**
- 20h05 **DERNIERS FAR-WEST**
- 21h00 **LE DIVAN**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h15 **TOUS À LA UNE**
- 23h50 **DERNIERS FAR-WEST**
- 00h45 **LE DIVAN**
- 01h05 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **TEMPS PRÉSENT**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
- 20h05 **LES AVENTURES DE LA LIBERTÉ**
- 21h05 **ARCANA**
- 22h05 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h50 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
- 00h25 **LES AVENTURES DE LA LIBERTÉ**
- 01h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **RÉSISTANCES**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **LE MONDE DU CINÉMA**
- 19h30 **PAOLO BORTOLUZZI**
- 20h30 **LE DIVAN**
- 21h00 **MONTAGNE**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h15 **LE MONDE DU CINÉMA**
- 23h10 **PAOLO BORTOLUZZI**
- 00h10 **LE DIVAN**
- 00h40 **MONTAGNE**
- 01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **LE CHEMIN DES ÉCOLIERS**
- 18h00 **AZIMUTS**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **TÉLÉOBJECTIF**
- 20h25 **BOUILLON DE CULTURE**
- 21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h40 **TÉLÉOBJECTIF**
- 00h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Alberta:		**Positions**
Edmonton	Shaw Cable	**35**
Saint-Paul	Northern Cablevision	**35**
Red Deer	Shaw Cable	**31**
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	**18**
Calgary	Rogers Cablesystems	

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Dieudonné Tellier et son épouse, Isabella Daly se sont établis à Morinville avec leur jeune famille en 1891. Leurs descendants invitent toutes les familles Tellier et allié(es) à un rassemblement les 12, 13 et 14 juillet 1991 au Centre récréatif de Morinville. Pour plus de renseignements: Mathias Tellier 466-8012 ou Dolorès Cadrin au 469-9536. 5/7

Comment prévenir la violence familiale? Rencontre d'information le mercredi du 10 juillet au 28 août de 19h à 21h au Centre Mill Creek, 9119 - 82 Avenue #300. Info: 428-2625. 30/8

À tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à une école francophone (maternelle à la 6e année) dans Millwoods pour septembre 1992, communiquez avec la FFPA au 468-6934. 5/7

Les rencontres du groupe Entre-femmes auront lieu dans divers parcs de la ville, pour profiter de l'été, le mercredi avant-midi vers 10h. Apportez votre dîner, c'est gratuit. Info: Nicole Walczak au 461-0609. 30/8

La pré-maternelle Bobino/Bobinette accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour inscrire vos enfants de 3 ou 4 ans, ou pour obtenir plus d'informations, adressez-vous à Francyne au 436-8207 ou Hélène au 444-7267. 30/8

Nous acceptons maintenant les inscriptions pour la pré-maternelle d'immersion française pour les enfants de 3 et 4 ans, à l'école Catholique St Angela's. Pour info: appeler Trish Stevenson au 478-8686 ou Lois Fortier au 456-7769. 14/6

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La pré-maternelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

CALGARY

Le Comité de communication francophone de Calgary recherche des bénévoles pour aider à la préparation de son «Marché aux puces» du 22 juin 1991: Vente, transport de marchandise, étiquetage. Adressez-vous à Claire au 250-5001. 14/6

À ne pas manquer la réunion d'information publique sur le Centre scolaire communautaire de Calgary. Cette soirée a lieu au gymnase de l'école Sainte-Anne à 19h30. Pour plus d'informations, appeler Liette au 250-2105. 21/6

JASPER

Feu de la St-Jean-Baptiste le 24 juin au Jasper Place Air Field. Pour plus de renseignements veuillez vous adresser à Gaëtan Pelletier au 852-3262. 28/6

RIVIÈRE-LA-PAIX

Le Club du Bon Temps de St-Isidore, activités sociales tous les samedis Léopold Bergeron: 624-8283.

Chevaliers de Colomb, Conseil de Grouard no. 3025, réunion mensuelle le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Gérard Nicolet au 837-2461.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)

Le Franco 465-6581

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Occasion d'affaires en or tout spécialement si vous avez parents/amis au Québec. Appelez Michel au 449-4729. 14/6

Appartement à partager, Whyte et 99e Rue, services publics non-inclus 255 $/mois, cour en arrière, ensoleillé. Info: 433-4278. 21/6

Gagnez 25 $ en réunissant quelques amies pour une démonstration de produits pour soin de la peau. Appelez Elisabeth au 449-4729. 14/6

La pré-maternelle Bobino/Bobinette recherche un(e) assistant(e) à l'éducatrice à temps partiel (2 matinée par semaine) pour septembre 1991. Info: Hélène au 444-7267. 21/6

Bungalow à vendre, 2 rues de l'école française «St.Joan», 3+1 chambres, sous-sol fini, garage double chauffé, aspirateur central. Info: 465-6125. 21/6

Professionnels

Coupon d'abonnement au journal



Tarifs:
1 an: 19,26 $
2 ans: 34,24 $
(TPS incluse)

**Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2**

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Appartement: ______ n° et rue: ____________
ou casier postal: ______ Ville: ____________
Province: ____________ Code postal: ___ ___
n° de téléphone: ___ ___ ____
Montant inclus: $ ___.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

• Le lin

Pour le goût et la santé

OTTAWA - Les connaisseurs de pain de seigle noir et d'autres pains noirs peuvent préparer leurs papilles gustatives à savourer une nouveauté canadienne.

Les boulangeries canadiennes sont en train de créer de nouveaux types de pains composés d'un mélange de blé entier et de lin. Le résultat: des pains-santé qui ont l'apparence et le goût des pains noirs européens traditionnels.

Une enquête récente menée auprès de 90 boulangers canadiens par le Conseil canadien du lin révèle qu'un tiers d'entre eux ajoutent jusqu'à 5% de lin dans leurs préparations. Les boulangers ont déclaré avoir commencé à utiliser le lin l'an dernier et qu'ils veulent en accroître l'emploi.

L'utilisation accrue de lin dans les produits de boulangerie ouvre aux producteurs des débouchés éventuels sur le marché nord-américain. En vertu de l'Accord commercial Canada-États-Unis, le Canada a récemment annoncé que les tarifs imposés sur le lin seront abolis en janvier 1992, ce qui ouvrirait les portes du grand marché américain au lin canadien.

Le marché américain du lin a déjà connu une expansion importante en raison de la demande croissante de pains blancs non traditionnels ou de pains autres que ceux de blé entier. Au cours de l'année, la Food and Drugs Administration des États-Unis remaniera sa politique sur le lin pour tenir compte de l'utilisation alimentaire de ce produit. Les secteurs du lin des deux pays attendent les résultats de cet examen pour mettre en oeuvre leurs stratégies de commercialisation.

«Les boulangers interrogés se servent maintenant de lin pour préparer des pains et d'autres produits de boulangerie», affirme Gerry Umbach, de la Direction générale des céréales et des oléagineux d'Agriculture Canada. «Et ils se montrent très intéressés à obtenir d'autres recettes. Ils veulent aussi se renseigner sur la valeur nutritive du lin comme aliment naturel».

En tant que produit nutritif de remplacement, le lin aide à réduire le cholestérol et contient des fibres alimentaires. Autre avantage de cet oléagineux par rapport au blé et à d'autres grains, il contient des huiles bénéfiques. De plus, en raison de sa teneur en huile, il n'est pas nécessaire d'ajouter d'autres matières grasses, telles le beurre ou le saindoux, aux préparations de boulangerie. Des recherches préliminaires effectuées au département des sciences de l'alimentation de l'Université de Toronto ont aussi démontré que le lin peut aider à prévenir le diabète et le cancer.

«Même si ces allégations ne sont pas encore bien documentées, affirme M. Umbach, il semble que les vertus préventives du lin soient réelles».

Cependant, si l'on ajoute trop de lin aux produits de boulangerie, ceux-ci s'alourdissent et contiennent trop de fibre. Le meilleur mélange consiste en fait à utiliser le taux recommandé de 7% pour obtenir les nombreux avantages que ce grain comporte pour la santé et pour satisfaire les besoins quotidiens en fibre alimentaire.

«Même si les producteurs de lin consomment cette céréale depuis des années et même si les magasins d'aliments naturels l'offrent comme complément diététique, explique M. Umbach, le lin a toujours servi surtout comme source d'huiles industrielles dans la production de peintures et d'encres. La demande des consommateurs pour ces produits de boulangerie a cependant ouvert de nouveaux débouchés rentables».